

LE 18^e DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 21 - SEPTEMBRE 1996
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. (et fax) 42 59 34 10.

Rentrée des classes : ce qu'il y a de nouveau dans le 18^e

Page 3

UN AN APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : PREMIER BILAN

L'ordre règne à l'église Saint-Bernard



Noël Monnier

- Les dix jours qui ont précédé l'expulsion des sans-papiers
- Comment la paroisse St Bernard et son curé ont vécu l'événement

Page 4

L'Assommoir de Zola en bas-reliefs à la Goutte d'Or

Page 20

Bernard Dimey, dernière figure de la bohème de Montmartre

Page 15

Des noms de rues à la Chapelle

Page 16

■ Démocratie locale, urbanisme, écoles... : ce qui a été réalisé

■ Les pouvoirs limités d'une mairie d'arrondissement

■ Interviews de Daniel Vaillant et des représentants du PC, RPR, UDF, Verts, LCR

Notre dossier pages 8 à 12

Bretonneau : inquiétudes sur le programme de logements

Page 3

Château-Rouge : une rénovation en peau de chagrin

Page 6

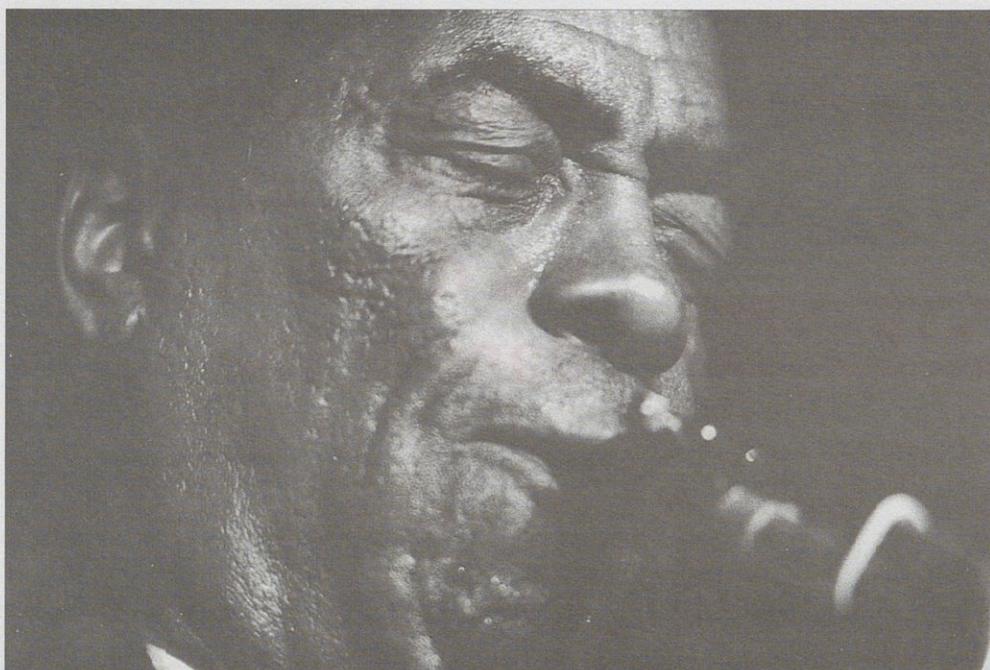
Rue du Mont-Cenis : l'Argus de la Presse et ses 10 000 yeux

Page 7

Place Clichy, le « Cinéma des Cinéastes »

Page 18

17 FOL JO
32713



Bernard Ailloud, photographe

Bernard Ailloud, photographe, membre de l'équipe de rédaction du *18e du mois*, est mort au cours du mois de septembre. Bernard était un excellent photographe, spécialiste de la photo de jazz. Le spectaculaire gros plan d'un saxophoniste que nous reproduisons ci-contre, et dont il était l'auteur, donne une idée de son talent.

Bernard avait pris contact avec l'équipe du *18e du mois* il y a un an et, depuis, avait participé régulièrement à l'aventure de ce journal, bien que dans la dernière période il ait dû affronter dans sa vie personnelle nombre de difficultés : problèmes de travail, problèmes de santé... C'était un homme d'une grande sensibilité et la nouvelle de sa mort a été un choc pour nous. Que sa femme reçoive les condoléances de toute l'équipe du journal.

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Les Puces des livres

«Vous avez rendu compte du festival de poésie *Le 18e tout un poème*. Il faut ajouter ceci : le 29 février, l'autorisation avait été demandée d'organiser, le 1er juin, dans le cadre de ce festival, les *Puces du livre jeunesse* dans les squares Carpeaux, Hébert et Jehan Rictus (place des Abbesses). Le 28 mai (ouf !), la Préfecture de police donne l'autorisation d'installer des stands d'échange de livres et des buvettes provisoires. La Direction des parcs et jardins Paris avait émis un avis favorable ; mais le 29 mai, le cabinet du maire de Paris revient sur cette décision «en vertu de la réglementation en vigueur». Laquelle ? Savez-vous que la loi stipule que les animations dans les parcs et jardins de moins d'un hectare dépendent du maire d'arrondissement ? Au cabinet du maire de Paris, quelqu'un l'ignore, interdit tout et donne l'ordre aux agents des squares de confisquer les banderoles qu'ils avaient aidé à installer une semaine auparavant !»

Marc Delouze

«Les Puces des livres au square Hébert : c'était la fête. Les enfants, sérieux, abordaient le troc avec un mélange de dignité et de jubilation. Le livre, qui n'avait pas de prix puisqu'il s'agissait de l'échanger, est devenu au fil des heures un objet de valeur. Les parents, à l'écart, regardaient, un peu étonnés, des enfants qu'ils ne reconnaissaient plus. Ces derniers, fiers d'exercer un libre choix, ont fait les échanges avec sérieux et souvent compétence. Les moments rares et drôles se succédaient. Pour une fois, enfants et adultes, nous étions fiers de ce qui se passait dans notre quartier. Celui qui, pour des raisons politiques ou administratives, empêcherait que cette initiative soit reconduite assumerait une lourde responsabilité.»

Brigitte Delphis.

Sur le Conservatoire

«Merci d'avoir consacré quelques pages au Conservatoire Gustave Charpentier dans votre n° 19. Mais cet article est loin d'être exhaustif. Vous vous attardez sur les formations instrumentales, piano, violon, clarinette, percussions, etc., mais vous ne mentionnez pas les différents cours de chant : pour les élèves chanteurs, avec les professeurs Michèle Clavierie et Claude Calès, de l'Opéra de Paris ; l'ensemble vocal, réservé aux élèves chanteurs, sous la direction de Françoise Maciocchi, chef des chœurs de l'Opéra-Comique ; la chorale, composée d'adultes, amateurs de chant lyrique ; les cours d'Elisabeth Rogier, pour adultes ; les cours de "variétés" de Simone Langlois ; et j'en passe ! Alors votre article est restrictif... Sans être partisan d'une formation par rapport à une autre, il ne faut pas oublier que le Conservatoire ne pourrait pas présenter le *Messie* de Hændel ou le *Magnificat* de Bach s'il n'y avait que les instrumentistes !»

Marguerite Crevoisier

L'hôpital Bretonneau

«Vous avez publié un article intéressant concernant l'hôpital Bretonneau. Votre journaliste a regretté, à juste titre, que l'Assistance publique n'ait pas consulté (ou n'ait pas informé) le public avant le début des travaux de démolition-construction.(...)»

Le code d'urbanisme stipule qu'en cas de travaux de démolition-construction, le propriétaire des lieux et la société qui effectuent les travaux sont obligés d'afficher sur chaque côté du chantier des panneaux avec les renseignements suivants, pour que le public puisse se renseigner et le cas échéant contester les travaux auprès des autorités compétentes : le nom du propriétaire des lieux, la

raison sociale de la société qui effectue les travaux, la nature des travaux, les renseignements concernant les permis de démolir et de construire délivrés par les autorités publiques compétentes. Ces panneaux doivent être affichés avant le début des travaux. Mais dans le cas de l'hôpital Bretonneau, aucun de ces panneaux n'a été affiché. Pourquoi ? (...) Dans *Le 18e du mois* de janvier 1996, vous aviez indiqué que la mairie du 18e avait l'intention de présenter une exposition concernant l'hôpital Bretonneau en mars-avril, afin d'informer les résidents du 18e arrondissement et pour pouvoir présenter les avis des habitants à l'Assistance publique.(...) Mais l'exposition n'a pas eu lieu. J'ai demandé au bureau d'accueil à la mairie quand l'exposition commencerait. L'hôtesse m'a répondu que sa date d'ouverture a été reportée...»

N.G

Musique pompe à bière

«Le 18e du mois de juillet s'est fait l'écho d'une manifestation de musiciens «rock» à Montmartre, réclamant davantage de lieux de concert à Paris. Cette revendication n'a rien d'anormal. Et ces artistes devraient se féliciter de l'existence de deux associations qui se chargent de leur trouver des lieux d'expression, les *Barrocks* et *Life live in the bar*. La réalité est toutefois moins rose. Sous couvert d'une réelle volonté de multiplier les lieux de concerts au bénéfice des musiciens, ces associations (peut-être malgré elles) servent surtout les intérêts des limonadiers.

Je m'explique. Avec *Life live in the bar*, le cafetier débourse en moyenne entre 50 et 150 francs par musicien. Plus, dans certains cas, un pourcentage pris sur une majoration du prix des boissons ou sur les entrées, au bénéfice de l'association. Le coût se résume

au grand maximum à un fût de bière (il s'en vide généralement quatre ou cinq au cours d'une soirée musicale). L'affaire est bonne pour le limonadier. Elle est encore meilleure pour lui s'il passe par le système *Barrocks* qui, par contre, prend plus sérieusement en compte les intérêts des musiciens. Leur rémunération n'est plus à la charge du cafetier, elle est assurée par le consommateur qui paie son entrée (50 francs) intégralement reversée aux artistes.

Mais dans les deux cas, la situation est favorable aux exploitants de bars. Elle l'est beaucoup moins pour les musiciens, payés chichement avec *Life live in the bar* et, dans tous les cas de figure, au noir. Ils ont effectivement la possibilité de se produire, mais dans des conditions telles qu'il ne leur reste plus qu'à chercher ailleurs qu'à Paris des concerts déceimment rémunérés et surtout *déclarés*. Car la fiche de paye est le signe d'une reconnaissance sociale du statut de musicien, trop souvent rejeté vers la marginalité.

On peut comprendre que la totalité des bars parisiens aient adhéré à ces associations. Mais faut-il se réjouir que le système prospère au prix d'une «institutionnalisation» de la précarité ? L'idéal ne serait-il pas que les artistes puissent se faire entendre ailleurs que dans des débits de boisson, dans des conditions financières plus décentes ?»

R. Fabien, musicien

PETITES ANNONCES

● «La Chouine», crèche et halte-garderie parentale au 16, rue Hermel, propose quelques places pour enfants en halte-garderie dès sa réouverture après rénovation, début novembre. Téléphoner dès maintenant, soit au 46 06 66 04 (les lundis entre 21 et 22 h), soit au 42 09 42 22 (les mercredis entre 21 et 22 h).

● Donne cours de piano et de violoncelle. 42 51 55 26.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. (et fax) 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Bernard Ailloud, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Isabelle Goux, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larivière, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Claude Nègre, Jean-Claude Noyé, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas.

Rentrée scolaire : quoi de nouveau ?

La rentrée scolaire 1995 avait été difficile. Des solutions d'urgence avaient dû être trouvées, après les actions menées par les parents d'élèves et les enseignants, en raison de la dramatique imprévoyance de la Ville de Paris et de l'Education nationale. Durant l'année scolaire 95-96, nouvelle alerte : les projets de «carte scolaire» laissaient craindre des fermetures de classes. Nouvelles actions. Comment, après tout cela, se présente la rentrée 1996 ?

Un début de prise de conscience par les autorités ?

Un CICA (réunion avec les associations) a eu lieu le 20 juin à la mairie du 18e, consacré à l'école. Des participants ont attiré l'attention sur les secteurs où on peut déjà prévoir une augmentation de la population en raison des nouvelles constructions, et où par conséquent il faut, suffisamment à l'avance, prévoir l'équipement en écoles : à la Chapelle, dans la zone Montmartre sud-Clignancourt (ensembles immobiliers rue Belhomme, bientôt sur les terrains de la BNP...), du côté de la Porte Montmartre. «Assez de classes installées dans des locaux improvisés au dernier moment !» En réponse, on a vu pour la première

fois M. Goasguen, adjoint au maire de Paris chargé des équipements scolaires, reconnaître que les méthodes permettant de prévoir les évolutions de population étaient gravement insuffisantes. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de concertation régulière entre les services de la Ville chargés de l'urbanisme et du logement (qui savent où il va arriver des populations nouvelles) et ceux qui s'occupent des écoles. «Nous allons y remédier, en concertation aussi avec l'Education nationale», a promis M. Goasguen. Effectivement, il a présenté cet été un premier plan de construction pour les cinq ans à venir, plan qui sera complété, a-t-il dit.

Ouvertures et fermetures à la rentrée 96

Ces indications sont données sous réserves, car jusqu'au dernier moment les tractations ont continué. «Nous avons réussi à faire annuler la plupart des fermetures envisagées dans le projet de carte scolaire», nous dit Isabelle Mayer, adjointe au maire du 18e chargée des questions scolaires.

• Nouvelles classes créées :

2 classes maternelles à l'école **Mont-Cenis**. 1 classe maternelle à **Pierre Budin** (en fait, à l'annexe rue Ernestine). 1 classe maternelle à l'école du 10, rue de **Torcy**.
4 classes élémentaires par création d'un nouveau bâtiment d'école au 3, rue **Pierre Budin**. 4 classes élémentaires par extension des bâtiments rue **Richomme**. 2 classes élémentaires

Les gros points noirs qui demeurent

• Des écoles trop petites pour le nombre de classes :

Dans un certain nombre d'écoles, on a dû supprimer des locaux pédagogiques (bibliothèques, locaux réservés aux psychologues scolaires, locaux de musique ou de dessin, etc.) pour créer de nouvelles classes.

Les cours de récréation sont parfois trop petites pour le nombre d'élèves : c'est le cas à **Foyatier**, à **Sainte Isaure**.

La situation la plus grave est celle de l'école de la rue **Cavé**. L'exiguïté de la cour oblige à faire trois «services» de récréation se succédant, si bien qu'il y a constamment du bruit dans la cour ou dans les couloirs. Or cette école est située dans un quartier particulièrement difficile. Les enfants, soumis à un environnement traumatisant, auraient besoin de trouver à l'école un peu de calme. Le climat s'est dégradé au point que, sur

à **Charles Hermite**. 1 classe élémentaire à **Lepic**.

A décider à la rentrée : 1 ouverture de classe possible à **Belliard**.

La liste d'attente pour la maternelle **Jean-Baptiste Clément** étant très chargée, il était prévu d'affecter des enfants à l'école **André Del Sarte** ; mais celle-ci est pleine. Il y a un local possible à l'école **square Lamarck**, mais rien n'est décidé.

• Fermetures de classes :

1 classe maternelle rue **Houdon**. Incertitude à **Jean-François Lépine** et à **Binet**, où subsistent des «bloccages», c'est-à-dire des classes qui pourraient être fermées sauf si à la rentrée on constate davantage d'élèves que prévu.

les quatorze enseignants, dix ont demandé leur mutation en raison des mauvaises conditions de travail. Il faudrait trois

classes de moins dans cette école, mais où les localiser ?

• Les listes d'attente en école-maternelle :

Les «listes d'attente» pour les inscriptions en maternelle sont toujours très chargées et, pas plus cette année que les précédentes, il ne faut envisager l'inscription d'enfants de moins de 3 ans, même dans les zones d'éducation prioritaires.

Les enfants qui auront 3 ans après le 1er janvier ne pourront pas non plus être accueillis à la rentrée 96, ni par conséquent durant l'année. (En maternelle, ce n'est pas comme dans une crèche, on ne prend les enfants qu'à la rentrée, sauf cas de déménagement.) Ils devront donc attendre d'avoir 3 ans et demi, à la rentrée 97, pour pouvoir être scolarisés.

Et pour l'avenir ?

• Constructions prévues :

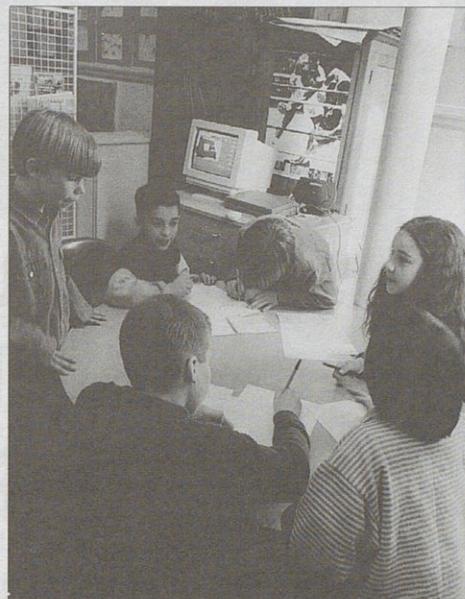
A la rentrée 98, ouverture du nouveau groupe scolaire du 51, rue de la **Goutte d'Or** (8 classes).

A la rentrée 1999 ou 2000, ouverture des groupes scolaires des ZAC **Moskova** (8 classes de maternelle) et **Pajol** (12 classes).

En revanche, rien de prévu pour le nouveau groupe scolaire de 12 classes à la Chapelle promis par Jean Tibéri : on n'a pas de terrain. M. Goasguen explique : «Nous sommes en conflit latent avec la SNCF.»

• Mais la construction du **collège de la Chapelle**, considéré pourtant comme un besoin prioritaire par les habitants du quartier, n'est toujours pas décidée.

René Molino



La création de nouvelles classes, souvent, ne peut se faire qu'en utilisant des locaux pédagogiques (bibliothèques, salles de musique, etc.). Ici, la bibliothèque de l'école Foyatier, qui n'a eu qu'une existence éphémère : elle a été transformée en salle de classe.

Noël Monier

Rythmes scolaires : une expérience

L'expérimentation de rythmes scolaires différents dans plusieurs écoles a été décidée par le ministère de l'Education. Jean Tibéri, maire de Paris, a décidé qu'elle aurait lieu notamment dans le 18e : semaine de cinq jours, du lundi au vendredi, mercredi matin inclus ; deux après-midis dédiés aux «activités d'éveil» (en plus du mercredi après-midi).

Les écoles Houdon et Binet seraient choisies pour cette expérimentation, en concertation avec les équipes enseignantes. Cela démarerait entre novembre et janvier.

Inquiétude à propos des immeubles prévus à Bretonneau

Quels immeubles va-t-on construire dans la pointe du triangle Bretonneau ? La question inquiète les riverains. L'ancien hôpital Bretonneau est en cours de démolition. Sur l'emplacement qu'il occupait, un terrain en triangle dont la base est la rue Carpeaux et dont les côtés sont la rue Joseph de Maistre et la rue Etex, l'Assistance publique va construire : à la base un nouvel hôpital destiné aux vieillards, et dans la pointe un ensemble d'immeubles pour y loger son personnel.

Le projet de l'hôpital, nous l'avons présenté dans notre dernier numéro : il comportera des bâtiments pas plus hauts que les anciens pavillons de Bretonneau. Mais les immeubles d'habitation ? Selon des informations parvenues à l'oreille de certains habitants du quartier, on aurait envisagé des immeubles de six étages le long de la rue Joseph de Maistre.

Une association s'est formée pour s'opposer à ce projet, le Cadeb (Comité d'action et de défense de l'espace

Bretonneau et des quartiers périphériques), et une pétition a recueilli 150 signatures. Les opposants demandent des immeubles plus bas, et souhaitent en tout cas qu'ils soient construits plutôt du côté rue Etex, où il n'y a pas de vis-à-vis (de l'autre côté de la rue, c'est le cimetière Montmartre). Ils veulent également conserver les arbres existants. Ils ont été reçus à la mairie du 18e par le premier adjoint, Christophe Caresche, qui a promis d'intervenir auprès de l'Assistance Publique.

Selon nos informations, le programme de logements n'est pas encore décidé par l'Assistance publique, il ne le sera que fin septembre. Les habitants de ce quartier ont cependant raison de réagir dès maintenant : lorsque tout sera décidé, il sera sans doute trop tard pour obtenir une modification des plans.

□ CADEB, 13 rue Carpeaux. 46 27 51 17.



Les familles de sans-papiers campaient dans les bas-côtés de l'église. Des barrières faites de bancs et de tables protégeaient le chœur et une partie de la nef, considérés comme «espace sacré» et donc où personne n'était admis.

Dan Aucante

visages sont fripés d'une nuit où l'on n'a pas beaucoup dormi. A 7 h, un porte-parole des Africains, Babakar Diop le plus souvent, fait le point pour la presse. Vers 7 h 30, on va prendre le petit déjeuner au café du coin de la rue Stephenson... Beaucoup partent à leur travail, d'autres arrivent. Le moment le plus creux, c'est entre 10 h et 11 h.

«Les puissants en bas du trône»

15 août, fête de l'Assomption, messe solennelle. Comme ils le font chaque dimanche avant l'office, les Africains rangent dans les chapelles latérales les matelas et tout leur matériel, nettoient la nef à grande eau, installent les rangées de chaises pour les fidèles. Depuis longtemps, il est prévu pour ce 15 août une rencontre exceptionnelle entre les paroissiens et les sans-papiers. En plus des deux prêtres de St-Bernard, il y a là le responsable du secrétariat des migrants à l'archevêché et le responsable des relations avec l'Islam. L'assistance est exceptionnellement nombreuse. On remarque deux anciens secrétaires généraux de l'Action catholique ouvrière, Félix Lacambre et Didier Niel (ce dernier actuellement membre du bureau confédéral CGT).

Dans son sermon, le père Coindé commente le *Magnificat*, poème qui, selon l'Evangile de St Luc, fut composé par Marie. Il insiste sur le passage : «*Le Seigneur a jeté les puissants en bas de leur trône, et il a élevé les faibles. Il a rassasié de biens les affamés et il a renvoyé les riches les mains vides.*» Dieu, dit-il, aime les petits, les sans-droits. A la sortie de la messe, sur le parvis, lecture est faite de passages de l'Evangile et du Coran, dans une sorte de célébration fraternelle entre chrétiens et musulmans.

17 août. L'ultimatum de Debré expire aujourd'hui : c'est le 17 juillet que les «expulsables» ont reçu l'injonction de quitter la France. La nervosité est grande. Les policiers viendront-ils ? 18 août, la tension retombe un peu : il est improbable qu'ils interviennent un dimanche ; les habitants du quartier sont nombreux, avec leurs enfants. Les sans-papiers bavardent avec leurs sym-

Les dix jours qui précéderont l'évacuation des sans-papiers

Lundi 12 août. Il fait encore nuit lorsqu'à 5 h 30, soudain, des cars de CRS surgissent autour de l'église Saint-Bernard à la Goutte d'Or et bloquent les rues qui y conduisent. Quelques militants, sur le trottoir devant l'église, montent la garde sous une bâche en plastique rayé blanc et vert. Ils n'ont pas le temps de prévenir les familles africaines qui dorment à l'intérieur, ni de bloquer les portes : déjà les CRS sont entrés.

Au milieu des cris des enfants réveillés en sursaut et effrayés, les CRS poussent les familles dans le fond de l'église et isolent les dix grévistes de la faim qui se trouvaient dans un espace à part. Des pompiers aussitôt les placent sur des civières et les emportent. Les CRS repartent.

Les grévistes de la faim vont être dispersés dans plusieurs hôpitaux parisiens où la police demande aux médecins de les examiner.

147 jours de lutte

Ce 12 août, il y a 147 jours que ce groupe d'environ 300 Africains sans-papiers a commencé son odyssée. Quatre jours à l'église St-Ambroise (11e), expulsés, deux jours au gymnase Japy, expulsés, cinq nuits d'errance ici ou là, deux semaines au Théâtre du Soleil à Vincennes, avant de s'installer dans un hangar désaffecté de la SNCF, rue Pajol (18e), le 10 avril.

Leur objectif : obtenir la régularisation, obtenir des titres de séjour en France. Des personnalités françaises se sont proposées comme «médiateurs», ont mis à jour les dossiers, entamé des pourparlers avec les services du gouvernement. Mais le 26 juin, le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré décide : 48 des sans-papiers, pas un de plus, recevront un permis de séjour d'un an, les autres se verront notifier l'ordre de quitter le territoire français sous un

mois. Décision sans appel, affirme-t-il.

Le 28 juin, les Africains occupent l'église St-Bernard. Le 4 juillet, dix d'entre eux commencent une grève de la faim.

Les 48 «régularisables», a dit Jean-Louis Debré, sont des parents d'enfants nés en France avant 1994, donc français. Ce n'est pas vrai : seulement une partie d'entre eux est dans ce cas, les autres relèvent de situations très diverses. On a l'impression que le choix a été fait au petit bonheur ; en réalité, c'est parce que les dossiers ont été examinés dans des préfectures différentes et les décisions administratives ont varié de l'une à l'autre. Mais quinze parents d'enfants français, qui auraient dû normalement être régularisés selon la déclaration de Debré, ne l'ont pas été.

Le projecteur braqué

On en est donc, le 12 août au matin, au 39e jour de grève de la faim. Dans les jours précédents, des déclarations alarmistes ont été faites : la vie des grévistes n'est pas en danger, car ils sont suivis médicalement de près, mais ils entrent dans une zone dangereuse pour leur santé. Debré explique l'intervention des CRS par sa volonté de «porter assistance à des personnes en danger». Mais le code de déontologie des médecins est formel : on ne peut pas hospitaliser des gens contre leur volonté, et des grévistes de la faim ne peuvent pas être alimentés de force - du moins tant qu'ils sont conscients. Le soir même, les dix sont de retour à St-Bernard.

En ce mois d'août à l'actualité creuse, où les journaux cherchent quelque chose à se mettre sous la dent, l'événement a braqué le projecteur sur les 300 Africains. Alors qu'ils craignaient d'être oubliés et de devoir affronter les forces de l'ordre dans le silence général, les voici à la une des médias en France et bientôt dans le monde.

Depuis leur installation rue Pajol, un petit groupe d'habitants du quartier les entourait, s'occupant de leur trouver du matériel, des matelas, des aliments pour les bébés. Depuis qu'ils sont à St Bernard, toutes les nuits, quelques sympathisants montaient la garde dans la rue. Mais à partir du 12 août, ils y a du renfort. Désormais ce sont en permanence 100 à 300 personnes qui stationnent devant l'église, se renouvelant constamment : gens de la paroisse, militants de Droits devant, du MRAP, de la Ligue des droits de l'homme, de Ras l'Front, syndicalistes de SUD ou de la CGT, anarchistes de la CNT, trotskistes de la LCR... La plupart sont des anonymes, venus spontanément du 18e ou d'ailleurs. Des très jeunes, et des vieilles dames qui disent leur émotion. Les journalistes sont nombreux.

Un rituel s'installe. Un petit chapiteau a été dressé, certains ont amené leur sac de couchage. A l'aube, les



Parmi les personnalités qui rendent régulièrement visite aux sans-papiers, les élus communistes du 18e. On reconnaît ici Isabelle Mayer et Jean Wlos, en conversation avec Babakar Diop, porte-parole des Africains.

Noël Monnier



Noël Monier

Jour et nuit, il y avait près de l'église 100 à 300 personnes, se renouvelant constamment. Au petit matin, ceux qui ont passé la nuit, dormant ou tentant de dormir à même le bitume, ont le visage un peu fripé...

pathisants. On fait de la musique. On se montre les personnalités : les actrices Emmanuelle Béart et Marina Vlady, installées là jour et nuit, l'ancien ministre Jack Ralite, Mgr Gaillot, et puis Danielle Mitterrand, Jack Lang, Robert Hue, qui font une visite éclair.

19 août, 20 août. «Ils» ne sont toujours pas venus. Pluie d'orage. Le SAMU se fraye un chemin pour évacuer un des grévistes de la faim, qui souffre de douleurs au ventre. Chaîne militante, on se tient la main, comme une haie d'honneur, visages inquiets : risque-t-il de mourir ? Il reviendra le soir après avoir reçu des soins, décidé à continuer.

Dans la foule, on spéculé : Juppé rentre à Paris, la droite se divise ; Jospin a fait une déclaration demandant un réexamen des dossiers, «cas par cas», et ne pose pas vraiment le problème des lois Pasqua. Le long du mur de l'église, derrière les grilles, des Africains se lavent les pieds au jet d'eau. Une lessive sèche sur la grille.

21 août. Daniel Vaillant, maire du 18e, vient le matin. Il fait une déclaration à la presse, parlant lui aussi de règlement au cas par cas, sur critères humanitaires. Le soir, 7 000 personnes manifestent de la République à St-Bernard. On entend les slogans : «Solidarité avec les sans-papiers», et aussi «Non au cas par cas». Une délégation des Africains de St-Bernard a été reçue au ministère de l'Intérieur. Juppé a réuni les ministres concernés, Debré fait à la télé une déclaration jugée apaisante. Va-t-on enfin vers une ouverture ?

Soudain, de tous côtés...

22 août, matin. La foule habituelle près de l'église. 6 h, un des porte-parole des Africains prend le mégaphone : «Nous craignons une intervention de la police ce matin. S'il vous plaît, restez au moins jusqu'à 8 h 30.» A 7 h 30, une voiture stoppe brutalement, un militant en sort : «Les voilà !» Madyghene Cissé, une des porte-parole, s'adresse à ceux qui sont là : «On vous demande d'être dignes, de vous asseoir devant les grilles, former un bouclier humain, tandis que

les familles s'organisent à l'intérieur.» Les cloches de l'église sonnent. Tout le monde fait silence, et d'un coup ils sont là : des centaines d'hommes casqués, arrivant de tous côtés. C'est impressionnant. Ils enjambent les gens assis, distribuent les coups de matraque pour se frayer passage, se font un chemin vers la porte de l'église, escaladent la grille. On entend les coups de hache, la porte cède. On entend des tirs de grenades lacrymogènes à l'intérieur.

Les gens qui étaient là ont été refoulés, encerclés sur un coin de trottoir. On ne les brutalise pas, on les laisse même prendre des photos, à condition qu'ils ne bougent pas. Les gendarmes mobiles, visiblement, ont pour consigne de ne pas dire un mot ; lorsqu'on les fixe, ils détournent le regard. Il fait froid, c'est long, on ne comprend pas ce qui se passe. Puis on apprend qu'ils sont en train d'évacuer les Africains par la grande porte de l'église, on voit, là-bas, passer les cars emportant femmes et enfants. A 11 h, sans un mot, le cordon de gendarmes s'ouvre. On peut partir.

Depuis 7 h 30, toutes les rues autour de l'église ont été bouclées hermétiquement. Des dizaines et des dizaines de cars de police s'alignent rue Stephenson, rue de Jessaint. Il y a plus d'un millier d'hommes.

La foule s'est amassée devant les cordons de CRS qui interdisent l'accès à l'église. Des cris, «La honte !», quelques injures. Beaucoup d'habitants de la Goutte d'Or sont là. Des CRS, pressés par la foule, perdent leur sang-froid, envoient des lacrymogènes. Des gendarmes mobiles les remplacent.

Vers midi, c'est fini. Des groupes tourment encore dans le quartier, criant des slogans, criant leur colère. Une vieille dame pleure : «Ce n'est pas possible, ce n'est pas possible...»

Dimanche 25 août. Il n'y a pas de messe à St-Bernard aujourd'hui. Des panneaux de contreplaqué remplacent les portes cassées. Des cordons de policiers interdisent de passer devant le grand portail de l'église.

Noël Monier
avec Marie Delouze et Jean-Yves Rognant

Comment les paroissiens de Saint-Bernard ont vécu l'arrivée des familles africaines

C'était vendredi 28 juin, une fin d'après-midi languissante. Autour de l'église Saint-Bernard, le grand calme. Trompeur. Soudain, sans crier gare, une foule de personnes envahit la paisible église. Maria, une Portugaise membre de la paroisse et préposée à l'entretien, un peu bousculée, ne peut qu'assister à l'occupation des lieux.

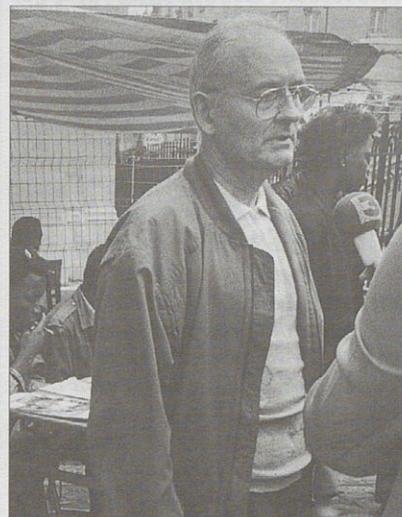
A ce moment, dans le presbytère voisin, le curé prépare son homélie du dimanche axée sur un passage de l'Evangile de Mathieu : «*Qui vous accueille m'accueille*». Henri Coindé sourit maintenant de cette coïncidence, lui qui voulait justement évoquer le combat des sans-papiers en rappelant cette parole de Jean-Paul II : «*Un sans-papiers a des droits*».

La surprise passée, le responsable de la paroisse pose deux conditions aux Africains : «*Respectez-vous les libertés de culte?*» et «*Le concert prévu le 2 juillet dans le cadre de la fête de la Goutte d'Or pourra-t-il se tenir?*». Les occupants donnent une réponse positive. Henri Coindé donne sa parole : il ne signera pas la demande d'expulsion que la préfecture de police lui propose instamment, et à plusieurs reprises, de parapher¹.

La surprise va se propager parmi la petite communauté chrétienne qui fréquente la paroisse de la Goutte d'Or. Pour certains, c'est l'inquiétude. «*Lors de la messe du dimanche, raconte Henri Coindé, quelques personnes âgées ont quitté l'église en expliquant qu'elles ne pouvaient pas prier dans ces conditions*». Il est vrai que la présence d'environ trois cents personnes, dont de nombreux enfants, change beaucoup d'habitudes, même si les familles se sont engagées à ne pas faire trop de bruit et à rester en retrait lors des offices (engagement qui a été respecté la plupart du temps).

Curieusement, les réactions de rejet sont plus nombreuses de la part de ceux qui ne fréquentent pas ou très peu l'église. Henri Coindé a subi à certains moments une avalanche de coups de fil (sans compter des lettres de menace anonymes) de non pratiquants dont la première phrase était «*Je suis catholique*» pour condamner la présence des Africains, au nom, disaient-ils, du respect de la religion...

La paroisse compte une vingtaine d'origines différentes (antillaise, portugaise, africaine, mauricienne, latino-américaine...). «*Nous sommes une petite communauté, mais c'est un lieu de ressourcement*, explique Marie-Thérèse Ferracci. *Ce fut un moment douloureux pour certains, notamment des femmes, pour qui l'église repré-*



Noël Monier

Le père Coindé, curé de St-Bernard

sente un lieu d'insertion important.

Marie-Thérèse fait partie du conseil pastoral, un groupe d'une dizaine de personnes, laïcs pour la plupart, chargé de faire vivre la paroisse et plus largement «*d'ouvrir la communauté chrétienne sur la vie du quartier*», comme l'explique le curé. Dès les premiers jours de l'occupation, le conseil pastoral s'est réuni et a pris position. Il «*déplore l'absence de concertation préalable*» mais «*comprend les revendications des familles africaines. Les menaces d'expulsion et les lois sur l'immigration fabriquent ce genre de situation. (...) Il demande aux autorités compétentes la reprise immédiate des négociations.*»

De la méfiance à la compréhension

Avec les Africains, qui pour la plupart sont musulmans ou animistes, les relations oscillent entre la distance et la curiosité réciproque de ceux qui veulent se comprendre. Les responsables de la paroisse ont constaté que leurs initiatives étaient souvent, au début, regardées avec méfiance. Normal, expliquent-ils, tout en le regrettant : ces familles ont été tellement ballottées, trompées qu'elles sont maintenant sur le qui-vive². Il aura ainsi fallu attendre quatre semaines pour que les Africains rencontrent, lors d'une réunion organisée à leur demande, la communauté de Saint-Bernard. «*On a perdu beaucoup de temps*», déplore Marie-Thérèse Ferracci.

La distance, c'est aussi celle qui peut séparer différentes cultures dans la perception du problème. «*Les Africains croient que j'ai du pouvoir vis-à-vis des autorités*, raconte le prêtre. *Ils me parlent du droit d'asile dans une église. C'est un droit qui existait*

Suite de la page 5

effectivement au Moyen Age, mais qui n'a plus aucune existence juridique dans un Etat laïque. L'Eglise a seulement une autorité morale.» Derrière cette méprise, Henri Coindé voit surtout une très grande désespérance dans une société où les lieux de médiation n'existent pas ou plus. Paradoxalement, l'Eglise est un des derniers recours, même pour des gens qui ne sont pas chrétiens.

Ces semaines de cohabitation ont également permis des échanges, même s'ils ont pris certains détours. C'était bien entendu le quotidien du curé, qui servait d'intermédiaire avec les responsables africains.

Le mariage mauricien

Cela a parfois pris des formes inattendues. «Le lendemain du début de l'occupation devait se dérouler un mariage de Mauriciens, raconte Henri Coindé. Affolés, ceux-ci sont allés au commissariat pour savoir si la cérémonie aurait lieu. Un inspecteur est venu me voir et je lui ai répondu positivement. A leur surprise, les mariés ont été accueillis par une haie d'honneur des Africains. Le dimanche matin, c'était le baptême d'une jeune fille d'origine sénégalaise, baptême d'adulte. Elle a été très surprise.»

Au plus profond de chacun, la foi a souvent été sérieusement interrogée. «Dès le premier soir, se souvient Henri Coindé, j'ai vu un jeune Africain musulman dérouler son tapis vers l'Est et faire sa prière. Cela a beaucoup ému les paroissiens de les voir prier dans des conditions difficiles, sans se soucier du qu'en-dira-t-on.»

Au fil du temps, certains paroissiens, qui condamnaient au départ, ont évolué, comprenant la détresse qui s'exprimait à travers cette occupation et la grève de la faim. Des débats autour du sens du sacré, très différent d'une culture à l'autre, ont eu lieu au sein de la paroisse. «Cela a été une occasion d'ouverture, de discussion, analyse Marie-Thérèse Ferracci. Bien que difficile, ce moment a permis une redécouverte de l'Évangile.»

Maria, celle qui avait «accueilli», un peu choquée, les sans-papiers le vendredi 28 juin, disait quelques jours plus tard : «Quand on lit l'Évangile, on ne peut plus rien dire.»

Noël Bouttier

1. La préfecture peut décider souverainement de l'expulsion pour des motifs (vagues) tels que l'atteinte à l'ordre public ou l'existence d'un danger imminent pour la vie ou la santé de personnes.

2. L'action de ce groupe de sans-papiers avait commencé, déjà, le 18 mars 1996, par l'occupation d'une église : St-Ambroise dans le 11e. Là, le curé, sous la pression de nombreux paroissiens, avait demandé leur expulsion, et la police était intervenue aussitôt à l'intérieur de l'église. L'archevêché de Paris avait à l'époque tenté de justifier cette expulsion. Mais à St-Bernard, après une première réaction hostile, l'archevêché s'est rangé derrière la décision du curé. (Ndlr)

Rénovation du secteur Château-Rouge : le projet de la mairie de Paris est mal accueilli

Le projet de rénovation du «secteur Château-Rouge» à la Goutte d'Or est très en retrait sur ce qui était annoncé. L'association Paris-Goutte d'Or conteste ce recul, et s'inquiète du relogement des habitants.

C'est sur un ton particulièrement dur que l'association Paris-Goutte d'Or a fait connaître, dans une lettre adressée à Mme Anne-Marie Couderc, son point de vue sur le projet de rénovation du secteur Château-Rouge dans son état actuel.

Par «secteur Château-Rouge», il faut entendre la partie du quartier de la Goutte d'Or qui est située entre la rue Richomme et la rue Cavé au sud, le boulevard Barbès, la rue Doudeauville au nord, et la rue Stephenson.

Mme Couderc, adjoint au maire de Paris, chargée de l'urbanisme, présidait la réunion «de concertation», le 25 juin, au cours de laquelle ce projet a été dévoilé (voir notre dernier numéro). Les responsables de Paris-Goutte d'Or étaient intervenus au cours du débat, brièvement. Ils ont pris le temps d'examiner en détail le projet, et leur jugement est sévère.

Le projet actuel est très nettement en retrait par rapport aux ambitions annoncées précédemment. Or ce quartier a un besoin urgent d'être rénové.

Il y a trois ans déjà que la Semavip, société immobilière de la Ville chargée de préparer cette opération, a engagé la discussion avec les habitants du quartier et leurs associations. Diverses

réunions ont eu lieu, dont plusieurs publiques. Paris-Goutte d'Or écrit : «A quoi ont servi toutes ces études, toutes ces réunions de concertation, si c'est pour en revenir, à quelques détails près, à ce qui était déjà prévu en 1985 ? De qui se moque-t-on ?»

Le projet actuel prévoit la démolition-reconstruction d'un peu plus de 30 immeubles extrêmement dégradés. Sur cette trentaine d'immeubles, tous sauf 7 étaient déjà signalés en 1985 comme devant être démolis. Le projet actuel prévoit aussi une procédure de RHI (résorption de l'habitat insalubre) pour 7 autres bâtiments. (La



La Semavip a recensé 84 immeubles très dégradés. (Ici, l'entrée d'un immeuble rue Laghouat.)

procédure de RHI oblige le propriétaire, impérativement, à faire les travaux de remise en état, faute de quoi la Ville les effectue elle-même, d'autorité, aux frais du propriétaire.) En tout, moins de 40 immeubles.

Or, ces dernières années, la Semavip avait recensé 84 bâtiments particulièrement dégradés. Qu'en sera-t-il pour les autres ? Leurs propriétaires seront invités à les restaurer et pourront pour cela utiliser la procédure d'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) leur permettant de bénéficier d'aides finan-

cières (subventions ou prêts avantageux). Mais cette procédure d'OPAH ne comporte aucune obligation contraignante pour les propriétaires.

Or, dit Paris-Goutte d'Or, il y a déjà eu deux OPAH sur ce quartier, la deuxième étant encore en cours. Pendant sept ans, les propriétaires de certains immeubles signalés comme très dégradés ont eu la possibilité de faire les travaux ; ils ne l'ont pas fait. Qu'est-ce qui permet de penser qu'ils le feront davantage dans l'avenir ?

Paris-Goutte d'Or donne, dans sa lettre à Mme Couderc, une liste de 44 immeubles qui ne sont pas compris, actuellement, dans les démolitions ni dans les réhabilitations obligatoires. L'association demande qu'ils fassent l'objet d'injonctions de travaux par le biais d'une procédure de RHI (ou de RI, restauration immobilière).

D'autre part, il a toujours été promis que les habitants de la Goutte d'Or expulsés en raison des opérations de rénovation seraient relogés, et si possible dans le quartier.

Or, pour le moment, la Ville de Paris ne donne aucune indication précise sur la façon dont elle entend tenir cet engagement. Paris-Goutte d'Or exige des précisions à ce sujet.

Par ailleurs, le maire du 18e, Daniel Vaillant, dans une lettre à Jean Tibéri, a fait écho aux plaintes des habitants de ce secteur, ainsi que du secteur Emile Duployé (un peu plus au nord), au sujet de la situation des immeubles ou logements achetés par la Ville de Paris dans le cadre de son droit de «préemption» et qui restent inutilisés, certains depuis dix ans ou plus. Il cite une vingtaine d'adresses.

Rappelons qu'une autre réunion de concertation sur Château-Rouge doit avoir lieu «avant la fin de 1996».

□ Paris-Goutte d'Or, 27 rue de Chartres.

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

CLIMATISATION
CHAUFFAGE CENTRAL
CHAUDIERE GAZ FIOUL
CONTRAT D'ENTRETIEN

Magasin d'exposition
ouverture du lundi au vendredi - 9h 19h et samedi 10h 17 h
Crédits à taux exceptionnel 2% - 4%. Nous consulter

24^{ème} anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement



AGREEE GDF - QUALIBAT
PGN - PGN CONFORT

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

Le professionnel - Installation - S.A.V.

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

Proxénètes arrêtés

A des habitants de la partie de la rue Myrha proche du carrefour avec la rue Léon, qui se plaignaient du développement du trafic de drogue et de la prostitution dans cet endroit, la police a affirmé avoir renforcé les contrôles. Deux réseaux de proxénètes auraient été démantelés durant l'été. Au 40, rue Myrha, dont la cour était utilisée pour le trafic (voir notre dernier numéro), le digicode est toujours cassé, mais une grille avec une serrure a été posée à l'entrée de la cour.

18e**ENTREPRISES**

L'Argus de la Presse, le géant moderne aux plusieurs fois 10 000 yeux

Rue du Mont-Cenis dans le 18e, l'Argus de la Presse, entreprise plus que centenaire, dépouille tous les journaux pour ses 10.000 clients.

Argus était dans la mythologie grecque un géant aux cent yeux toujours ouverts, surveillant le monde. En ce XXe siècle finissant, il en a plusieurs fois dix mille, surveillant toujours le monde... de la presse.

L'Argus de la Presse lit, dépouille et contrôle chaque mois 10 000 publications, titres nationaux ou régionaux, presse d'information générale ou spécialisée, à la recherche de quelque 20.000 mots-clefs faisant «tilt» pour ses 10 000 clients. Chaque fois qu'apparaît dans un papier le Mot ou les Mots (*Dior* pour la maison Dior mais aussi *parfum* ou *couture*, *Villette* pour la Cité des sciences mais aussi *Géode* ou...) l'article ou le paragraphe est répertorié, découpé, collé, classé et expédié au client qui ainsi sait qu'on a parlé de lui dans la presse, une fois, deux fois, quelquefois, souvent et même très souvent, longuement ou non, à la une ou dans une brève de côté en page 24...

Une affaire familiale

L'Argus de la Presse, c'est un «must» pour ceux qui veulent savoir où en est leur notoriété, institutionnels ou associatifs, entreprises, syndicats, partis, sponsors et mécènes, artistes, sportifs, tous ceux qui font ou voudraient faire l'information.

L'Argus promène ses yeux sur le monde depuis le 130 de la rue du Mont-Cenis, sur les cinq étages et 2 200 m² d'un immeuble réhabilité qui fut un ancien garage à fiacres (les superstructures ont été gardées dans la grande salle de lecture du bas). Il n'y est installé que depuis 1993, après avoir résidé des années du côté du Faubourg Montmartre, dans ce qui fut le «quartier de la presse».

Mais le géant-surveillant moderne est déjà plus que centenaire. L'Argus de la presse fut fondé en 1879 par François-Auguste de Chambure. La légende affirme qu'il avait une amie danseuse aux Folies-Bergère et qu'il a commencé par découper tous les articles qui parlaient d'elles. La prosaïque réalité prétend qu'il avait un ami propriétaire d'une agence de presse, le Lynx, et que donc...Quoi qu'il en soit, l'Argus

était né. L'affaire a ensuite été reprise par son fils Gérard qui en présida les destinées jusqu'en 1971. Elle reste une affaire familiale, gérée maintenant par les deux petites-filles, Laurence d'Aramon qui y entra à 18 ans, Lorraine Donot qui la rejoignit en 1987.

Dans le hall, rue du Mont-Cenis, des lettres autographes de clients témoignent de l'ancienneté de la maison : y voisinent les cartes du général Boulanger, des écrivains Moréas et Mirbeau, du président Deschanel, de Mme veuve Zola... et cette missive du général Mangin écrite en 1918 : *«Si je comprends très bien que les énormes ballots de coupures que j'ai peine à dépouiller représentent pour vous un énorme travail, son utilité est cependant maintenant hors de proportion avec le prix de mon abonnement... la guerre était finie!»*

Sic transit, mais c'est ainsi qu'a toujours fonctionné l'Argus : *«Nos clients s'abonnent pour huit jours, pour quarante ans, c'est selon. Actuellement, notre plus vieil abonné, la Bénédictine, nous est fidèle depuis 1945»*, raconte Lorraine Donot. Faisant les honneurs de la maison, ruche silencieuse, et de ses 150 employés (ils étaient moins de 100 en 1993, il y a encore des entreprises qui recrutent), elle explique comment cela fonctionne :

«Il y a ceux qui réceptionnent les journaux à un bout, ceux qui expédient les coupures à l'autre. Au centre, le cœur d'Argus : ses quarante lecteurs. Spécialisés chacun dans une forme de presse (la presse automobile, la presse informatique...) ou encore ne lisant que la presse d'une région donnée, ils ont en tête les mots-clefs correspondant à leurs abonnés. Un bon lecteur, rien qu'en regardant le titre d'un article "voit" le nom du client automatiquement sans avoir à se référer à son fichier... Il y a trois ans, nous nous sommes informatisés et avons mis notre clientèle en fiches, mais la lecture



La grande salle de lecture de l'Argus : informatisée il y a trois ans

reste manuelle si l'on peut dire, car les gens sont plus intelligents qu'une machine. Ils ne confondent pas la Géode de la Villette avec une pierre, ni la Cité des Sciences avec n'importe quelle cité où vivrait un scientifique, alors qu'une machine en serait bien capable!»

La presse audiovisuelle aussi

L'Argus surveille donc toute la presse écrite et depuis quelque temps la presse audiovisuelle aussi, expédiant ses résultats aux abonnés au moins trois fois par semaine. De plus, il offre un service-exprès portant sur 150 titres d'audience nationale ou régionale avec expéditions quotidiennes. Enfin, il vient de créer un service spécial d'analyse quantitative et qualitative de la coupure de presse : le client est alors prévenu s'il a eu droit à une simple mention ou au contraire à un article de fond, si le papier est signé, s'il est accompagné d'une photo et même de la façon dont il a été perçu : négativement, positivement ou sur le mode neutre...

Une vraie surveillance de la presse, mais à ne pas confondre avec une mise sous surveillance. Si l'Argus signale à son client qu'il a été perçu négativement, à lui d'en tirer les conséquences sans préjudice pour la liberté de la presse.

Marie-Pierre Larrivé

18e
INFOS

Pilier d'Angle, entreprise d'insertion, dépose son bilan

L'entreprise «d'insertion» Pilier d'Angle, dont le siège est rue de Trétaigne dans le 18e, dépose son bilan, à bout de souffle. Cette entreprise du bâtiment, la plus grosse entreprise d'insertion de Paris, dont nous avons déjà parlé (notre n° 12), se fixe comme objectif la réinsertion d'anciens alcooliques et d'anciens drogués par un travail régulier. Elle n'a pas assez de commandes pour continuer d'assurer un emploi à ses 36 salariés actuels. *«Les entreprises du secteur du bâtiment ne se maintiennent qu'en jouant sur les effectifs, en embauchant sur contrats précaires et en débauchant aussitôt, nous explique Jean-Claude Ponsin, le responsable de Pilier d'Angle. Mais cette pratique est antinomique avec l'objectif d'une entreprise d'insertion : il faut une continuité dans l'emploi si nous voulons aider nos gens à remettre en œuvre un projet de vie.»*

«Il y a sur Paris 65 sociétés HLM et un grand nombre de sociétés d'économie mixte, qui font construire ou rénover des immeubles, explique-t-il encore. Si les pouvoirs publics voulaient réellement aider la réinsertion des gens qui travaillent chez nous, les faire sortir de l'exclusion, il leur serait facile de nous confier des travaux. Nous avons besoin de 3 millions de francs par an, c'est une goutte d'eau par rapport aux budgets publics ; mais il nous faut absolument une garantie d'avenir, un plan de charge. Une entreprise comme la nôtre ne peut pas continuer en faisant la chasse aux contrats au jour le jour.» Cette cessation d'activité n'est pas un renoncement. Par un vote à bulletins secrets, les salariés de l'entreprise ont décidé de multiplier les actions, y compris des grèves de la faim, pour attirer l'attention sur leur situation. Ils espèrent pouvoir repartir sous une autre forme à la fin de l'année.

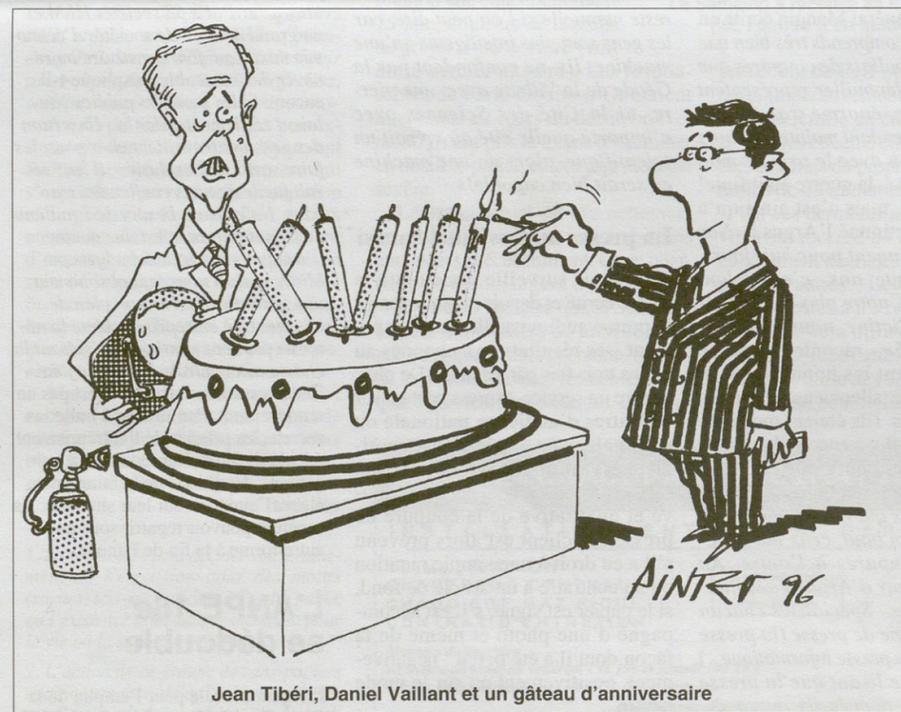
L'ANPE 18e se dédouble

L'Agence locale pour l'emploi de la Chapelle, 18-22, rue Jean Cottin, était jusqu'à juin dernier la plus grosse à Paris, celle où étaient inscrits le plus de chômeurs. Elle vient d'être dédoublée : une nouvelle agence est maintenant ouverte au 114, rue Damrémont. Les locaux de l'agence de la Chapelle ont d'autre part été réaménagés.

Un an après les élections municipales

Le 18 juin 1995, dans le 18e, la liste de gauche l'emportait au second tour des élections municipales, et le 3 juillet le socialiste Daniel Vaillant devenait maire de l'arrondissement, pour six ans sauf imprévu.

Il y a maintenant un peu plus d'un an qu'il exerce cette fonction. Premier bilan.



Jean Tibéri, Daniel Vaillant et un gâteau d'anniversaire

Un «mémoire» pour cinq ans a été établi après consultation des habitants et des associations.

« Consulter les habitants, infléchir les décisions de la mairie de Paris, changer de méthode », ces formules, lancées par Daniel Vaillant, après son élection-surprise¹ dans le 18e, définissaient des ambitions à la mesure du modeste pouvoir qu'il venait d'acquiescer. En effet, même si la gauche avait gagné dans six arrondissements de Paris (3e, 10e, 11e, 18e, 19e, 20e), le Conseil de Paris, qui dirige la ville, restait dominé par une large majorité de droite. Or l'essentiel du pouvoir est concentré à l'Hôtel de Ville, entre les mains d'une équipe dirigée par Jean Tibéri (RPR), ex-bras droit de Jacques Chirac.

Le conseil d'arrondissement et son maire, en vertu de la «loi PLM» (voir l'encadré page ci-contre), sont relégués dans un rôle consultatif et fonctionnent avec peu de moyens.

Le risque d'une telle situation était que les nouveaux maires d'arrondissements de gauche se contentent d'un rôle de contestation idéologique : déclarations de solidarité et de démocratie, affichage de belles intentions, mais rarement suivies d'effet, voire rejetées systématiquement par un pouvoir de droite ne voulant faire aucun cadeau à ces élus d'opposition... Une telle attitude, de la part de la gauche comme de la droite, aurait été stérile et n'aurait servi en rien les habitants de Paris.

Daniel Vaillant et son équipe déclarent avoir voulu échapper à ce scénario, en se présentant

Le premier acte de la municipalité Vaillant fut l'établissement d'un «mémoire» intitulé 1995-2001, *combat pour un nouveau 18e arrondissement*. Ce mémoire, rédigé après les «forums associatifs et citoyens» qui avaient réuni, le 30 septembre 1995, plusieurs centaines de personnes, a été confirmé et affiné par le CICA² du 23 novembre, adopté le 4 novembre en conseil d'arrondissement, puis remis au maire de Paris, Jean Tibéri, le 8 décembre. Il a été édité sous forme d'une petite brochure qu'on peut se procurer gratuitement sur demande à la mairie. Daniel Vaillant et son équipe le présentent comme la charte de leur action, mais aussi comme un ensemble de propositions à la municipalité centrale de Paris, affirmant avoir eu deux soucis : consulter les habitants, les associer aux orientations, mais aussi prendre prudemment date, car tout ne peut pas être réalisé en un an pour «changer la vie» des habitants du 18e.

Cet effort de démocratie et de pédagogie semble avoir été apprécié par beaucoup de responsables associatifs, y compris quelques-uns qui ne cachent pas que politiquement ils se sentent éloignés de la gauche. En effet, la précédente municipalité du 18e, dirigée par Roger Chinaud, n'avait pas accordé, loin s'en faut, autant d'attention à la consultation des habitants, et ce fut probablement une des raisons de son échec.

Daniel Vaillant peut donc se targuer d'avoir réalisé un de ses objectifs : «changer de méthode». Les réunions mensuelles du conseil d'arrondissement, auxquelles tout le monde peut assister, ont été plus fréquentées qu'auparavant, de même que les réunions du CICA qui sont maintenant trimestrielles (et où les citoyens peuvent prendre la parole). Cet exercice de démocratie locale s'accompagne d'un bémol que beaucoup, les associations et l'équipe de Vaillant en tête, relèvent : elles ont été, faute de moyens, de salles, de temps, de structures, assez peu décentralisées quartier par quartier. Daniel Vaillant promet d'essayer d'y remédier (voir son interview page 11).

Moskowa, Pajol, Riquet, écoles, drogue, circulation des cars, etc. : les habitants entrent en action.

Cette méthode «différente» ne fonctionne, bien entendu, que si les habitants eux-mêmes ont des choses à dire, s'ils ont réfléchi, collectivement, sur

1. La liste de gauche (PS-PC-MDC-associatifs) de Daniel Vaillant avait obtenu au second tour 46,4 % des suffrages exprimés, contre 43 % à la liste RPR-UDF et 10,6 % à la liste Front national.

2. CICA : Conseil d'initiatives et de consultation d'arrondissement, instance prévue par la loi de 1982 et qui réunit, autour des élus de l'arrondissement, les associations locales : associations de quartier, de locaux, culturelles, sportives, etc...

les moyens de remédier aux problèmes qui se posent dans leur vie, dans leur quartier.

Nombre d'actions, manifestations, initiatives, démarches associatives ont ponctué l'année, nous nous en sommes fait l'écho dans le 18e du mois : demandes d'écoles et d'équipements scolaires ; occupation de maisons vides à la Moskowa pour empêcher la démolition totale du quartier ; initiatives pour l'information des habitants et démarches multiples à propos du projet de ZAC Pajol ; réunions et marche contre la drogue à la Chapelle ; sur Montmartre, actions en faveur d'un renforcement de la protection du site, pour qu'il soit mieux tenu compte de la fragilité du sous-sol, manifestation contre la circulation des autocars sur la Butte ; grèves de décembre 1995, autour notamment de la notion de service public ; etc., etc...

Les nouveaux élus majoritaires du 18e s'y sont généralement associés, y compris dans des cas où ils n'étaient pas d'accord avec tous les objectifs. (On dit, par exemple, que certains d'entre eux n'étaient pas trop favorables à la remise en cause du projet de ZAC sur la Moskowa.)

Des résultats plus ou moins importants ont été obtenus : parfois des concessions non négligeables mais mineures (ZAC Pajol), parfois une remise en cause plus importante des orientations précédentes (Moskowa), parfois la renonciation pure et simple de la Ville de Paris à des projets antérieurs (renonciation à l'élargissement de la rue Riquet, maintien du centre de PMI Philippe de Girard dont la suppression était envisagée), parfois l'accentuation d'efforts déjà entrepris (extension du périmètre de développement social urbain, DSU, de la Porte Montmartre), ou un renouvellement des méthodes (écoles, voir l'article page 3). Compte tenu du peu de pouvoir dont dispose la mairie d'arrondissement, il est évident que ses interventions, à elles seules, n'auraient pas suffi à obtenir des résultats si d'abord les habitants et leurs associations n'avaient pas pesé eux-mêmes, directement.

Ces résultats montrent que la mobilisation des citoyens, relayée par des élus qui jouent en quelque sorte un rôle de «casse de résonance», peut conduire à quelques victoires.

Des contestataires qui trouvent que la municipalité du 18e ne «se mouille» pas assez.

Le débat s'est fait vif sur certains sujets, d'aucuns reprochant à l'équipe municipale de ne pas «se mouiller» assez en faveur de leurs revendications.

Sur l'école, la précédente municipalité du 18e, dirigée par Roger Chinaud, avait vu se développer des actions très offensives menées par les parents d'élèves et les enseignants de la Goutte d'Or, de la Chapelle, des Abbesses. Chinaud avait réagi en affirmant qu'il s'agissait d'actions «à objectifs électoraux» (sous-entendant qu'ils roulaient pour le PS). Mais voilà qu'à son tour, Daniel Vaillant a dû faire face, lors du CICA de juin dernier consacré à l'école, à des interventions de parents d'une grande vivacité de ton ; et nous l'avons entendu, à son tour, réagir en nous déclarant qu'à son avis certains

Suite page 10

Les pouvoirs limités d'une mairie d'arrondissement

Les arrondissements demeurent des circonscriptions administratives sans autonomie politique ni administrative.

Jusqu'en 1982, ce qu'on appelait les «maires» d'arrondissement étaient de simples fonctionnaires ayant pour seul «pouvoir» celui d'accomplir les actes d'état-civil (célébrer les mariages, enregistrer les naissances et les décès). Mais la loi du 31 décembre 1982 a créé des conseils d'arrondissement, et des maires d'arrondissement élus, s'ajoutant au Conseil et au maire de Paris. Cette loi est appelée «loi PLM» parce qu'elle concerne les trois principales villes de France : Paris, Lyon, Marseille. Comment répartit-elle les compétences entre les diverses instances ?

Le Conseil de Paris

C'est l'instance décisionnelle. Il est à la fois conseil municipal et conseil général, puisque Paris est à la fois commune et département. Il se réunit onze fois par an. L'ordre du jour est établi par le maire de Paris, actuellement Jean Tibéri, élu par la majorité du Conseil.

Le maire a désigné ses adjoints et leur accorde des «délégations» dans leur compétence particulière : budget, urbanisme, écoles, logement, affaires culturelles, parcs et jardins, etc... A côté de chaque adjoint, il y a un haut fonctionnaire qui dirige son administration (Direction de l'urbanisme, Direction de la construction et du logement, Direction des affaires culturelles, etc.). Ces hauts fonctionnaires, bien qu'étant (théoriquement) sous la responsabilité des élus, disposent cependant d'un grand pouvoir.

Le premier adjoint (actuellement Jean Dominati) coordonne l'action municipale. L'adjoint chargé des finances a également un grand pouvoir, notamment celui de préparer les décisions budgétaires. Le budget annuel de la ville de Paris s'élève en effet à près de 20 milliards de francs par an, répartis en dépenses d'investissement et dépenses de fonction-

ment votées chaque année par le Conseil de Paris.

Si les dépenses d'investissement sont «localisées» par arrondissement, suite à la «conférence de programmation des investissements» (tenue entre le maire de Paris et les maires d'arrondissement avant le vote du budget), les dépenses de fonctionnement pour leur majeure partie sont globales, constituées d'abord des salaires des 38 000 fonctionnaires et agents municipaux, des 3 500 salariés départementaux et des 6 000 de la préfecture de police.

Le Conseil de Paris se compose de 163 conseillers, élus pour six ans, dont 14 du 18e arrondissement, chiffre fixé au prorata de la population¹. Depuis juin 1995, le 18e est représenté au Conseil de Paris par 11 élus de la liste PS-PC et 3 de la liste RPR-UDF. (Les conseillers de Paris sont en même temps, bien sûr, membres du conseil d'arrondissement.)

Tout conseiller de Paris est membre d'une des sept «commissions permanentes», lui donnant accès aux dossiers qui viendront en délibération, préparés par l'administration de la Ville de Paris.

Un conseiller de Paris gagne environ 14 000 francs net par mois.

Le conseil d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement, qui se réunit une fois par mois, a des pouvoirs très limités : il adresse des questions écrites ou orales au maire de Paris, il formule des vœux sur les affaires concernant le 18e et sur les subventions aux associations. Ces vœux sont ensuite soumis, soit au Conseil de Paris s'ils nécessitent une décision de celui-ci, soit à l'administration, et sont le plus souvent (mais pas toujours) satisfaits, dans des délais

plus ou moins brefs. Ces délais risquent d'être parfois plus longs qu'auparavant : il peut arriver qu'un adjoint RPR ne soit pas pressé de réaliser le vœu d'un maire de gauche du 18e, ou bien du 10e ou du 20e...

Le conseil d'arrondissement est également consulté sur les questions qui le concernent, notamment l'établissement ou la modification des plans d'occupation des sols.

Pour les questions importantes, c'est toujours le maire de Paris qui a le dernier mot en cas de désaccord. Le maire d'arrondissement peut cependant faire pression, dans une certaine mesure, en refusant de mettre à l'ordre du jour de son conseil tel ou tel sujet. Le maire de Paris ne peut alors passer outre et décider qu'au bout d'un certain temps, ce qui l'amène parfois à négocier.

Par contre, le conseil d'arrondissement délibère, avec un pouvoir de décision, sur les projets d'implantation de crèches, de haltes-gardiennes, d'espaces verts. Le maire d'arrondissement gère certains équipements de quartier et signe les permis de construire (mais il n'est pas seul à décider à ce sujet). Il n'exerce aucune autorité directe sur le personnel municipal qui travaille dans sa mairie.

Il doit réunir tous les trois mois le CICA (réunion de consultation à laquelle participent les représentants des associations locales). Le conseil d'arrondissement n'a aucun pouvoir en matière d'impôts. Il dispose d'un budget de fonctionnement qui lui est propre (distinct du budget de fonctionnement des salariés et équipements gérés par la mairie de Paris), mais ce budget est extrêmement faible : 1,6 million de francs pour le 18e, soit un peu plus de 8 francs par habitant et par an.

La fonction de conseiller d'arrondissement n'est pas rémunérée, pas plus que celle de maire d'arrondissement.

Dans le 18e arrondissement, il y a 42 conseillers d'arrondissement : 32 de la liste Vaillant, 9 de la liste Debré (RPR-UDF), 1 de la liste Front national.

1. Le 18e comptait, au dernier recensement, un peu plus de 190 000 habitants. Il se situe au deuxième rang des arrondissements de Paris pour la population. (Le plus peuplé est le 15e.)

DOSSIER

des intervenants se préoccupaient surtout de se créer «un espace politique personnel» !

Dans l'affaire des «sans-papiers» (où la solution, il est vrai, ne relève pas des autorités municipales), certains ont reproché à Daniel Vaillant de s'être cantonné au terrain «humanitaire» et d'avoir soigneusement évité de s'engager sur la dimension politique du problème, les lois sur l'immigration.

Le «style Vaillant» apparaît donc comme celui du pragmatisme, de la négociation, du compromis. Il a une marge de manœuvre étroite entre le devoir de rendre compte des difficultés qui se manifestent dans le 18e - et qui parfois s'accumulent depuis des années - et l'impossibilité d'y remédier immédiatement.

Luttes d'influence et conflits d'orientation au sein de la majorité de droite à l'Hôtel de Ville.

La nouvelle équipe municipale a, semble-t-il, bénéficié indirectement des contradictions au sein de la droite à l'Hôtel de Ville, nées lors de la désignation du successeur de Jacques Chirac. Au cours d'un vote unanime, début juillet, les élus UDF et RPR au Conseil de Paris ont affirmé leur soutien et leur confiance en Jean Tibéri à propos des enquêtes judiciaires où il pourrait être compromis ; mais cela n'empêche pas que des luttes d'influence et des conflits d'orientation se sont fait jour.

Il a semblé par exemple plus aisé de dialoguer avec la Direction de l'urbanisme qui dépend d'Anne-Marie Couderc qu'avec la Direction de la construction et du logement qui a Michel Bulté à sa tête. Cela a pu être observé au cours des négociations à propos de la ZAC Moskowa, et également le 25 juin dernier, à la réunion publique de «concertation» sur le secteur Château-Rouge, où de toute évidence les représentants des deux administrations n'usaient pas du même ton.

De même, le refus mesquin d'autoriser la tenue de «puces des livres» dans trois squares du 18e lors du festival *Le 18e tout un poème* (voir notre courrier page 2) entraine en contradiction avec le soutien financier accordé par la Direction des affaires culturelles.

La majorité de droite oscille entre la poursuite de la gestion hyper-centralisée, opaque, qui pré-



Noël Monier

valait au sein de la municipalité de Paris avant juin 95, et l'ouverture d'un dialogue avec les habitants et avec l'opposition. Ces divergences ont pu favoriser des avancées (Moskowa, ou bien mise en chantier d'une enquête socio-urbaine à la Chapelle), mais aussi, dans d'autres cas, occasionner des difficultés comme c'est le cas pour la rénovation du secteur Château-Rouge où le processus a pris un an de retard. On peut même penser que, sur certains projets, si la municipalité de Paris a opposé un refus, c'est pour que la gauche ne puisse pas s'en prévaloir (exemple : l'aménagement d'un nouvel espace vert rue d'Aubervilliers, ce que Daniel Vaillant appelle «les jardins d'Eole»).

La bataille du budget : de graves difficultés financières.

La première bataille menée par la nouvelle municipalité du 18e fut celle du budget 96.

La ville de Paris, comme toutes les communes de France, se trouve confrontée à de graves difficultés financières. Dans un contexte de récession économique, le rendement de la *taxe professionnelle* payée aux communes par les entreprises diminue. Si la municipalité veut éviter des coupes sombres dans les dépenses publiques, elle doit demander davantage aux habitants. Mais les contribuables parisiens, bien que restant privilégiés par rapport à ceux des autres grandes villes, ont cependant vu leurs impôts augmenter considérablement

depuis quinze ans (taxes *foncière et mobilière*). On comprend que la municipalité de Paris ait hésité.

Le budget de Paris prévoyait donc des restrictions de dépenses de 30 % environ pour 1996. Les arrondissements du nord-est, plus peuplés et moins bien équipés que les autres, risquaient d'être pénalisés lors des discussions à la «conférence de programmation des investissements». Daniel Vaillant y présentait pourtant un programme complémentaire d'investissement pour le 18e.

Ces dépenses concernaient notamment la création d'une Maison de l'emploi, d'une Maison des

Entre Daniel Vaillant et Jean Tibéri, des relations complexes : hostilité politique mais obligation de travailler ensemble...

associations, d'une crèche dans le quartier Amiraux-Simplon, d'un «observatoire» du sous-sol de Montmartre, ainsi que l'élargissement des interventions pour rénover le secteur Château-Rouge.

Ces suggestions n'ont pas été retenues lors du vote du budget initial de la Ville de Paris. Néanmoins, avec 106 millions de francs de dépenses localisées dans le 18e (dont 82,5 MF de programme, c'est-à-dire de réalisations, et 23,6 MF de grosses réparations), le budget pour 1996 a été «moins pire» qu'on le craignait.

Il comporte notamment les financements d'un centre d'animation et d'une bibliothèque à la Goutte d'Or (voir notre n° 19), la suite de la restructuration du groupe scolaire Vauvenargues, le jardin des Deux-Nèthes, la poursuite de l'aménagement de la Maison de la danse à Montmartre (dans le bâtiment du Théâtre des Abbesses).

Au titre des «dépenses localisables en cours d'année», c'est-à-dire des crédits dont le montant global est fixé mais dont la répartition se fera ultérieurement entre les arrondissements, la mairie du 18e peut encore espérer arracher quelques concessions. Ce sera, semble-t-il, le cas pour l'aménagement d'une Maison de l'emploi.

L'affaire du bulletin municipal d'arrondissement.

L'équipe municipale du 18e souhaitait disposer d'un bulletin municipal d'arrondissement pour informer les citoyens. La mairie de Paris a refusé de lui fournir les crédits nécessaires. Daniel Vaillant et ses adjoints ont donc dû faire appel aux annonceurs pour le financer. Le n° 1 de ce bulletin, intitulé *Le XVIIIe citoyen*, est paru. Il était un peu décevant, ne permettant guère de situer les enjeux importants en matière d'aménagements locaux.

Lors d'une réunion le 26 juin dernier, la municipalité du 18e a rendu compte de son mandat, de ses actions et de ses demandes budgétaires. La liste des vœux votés en conseil d'arrondissement (dont certains à l'unanimité) témoigne de la diversité des questions étudiées : un plan d'urgence scolaire (la droite vota contre), l'accroissement du nombre des policiers îlotiers, la mise en place d'échangeurs-récupérateurs de seringues, la mise à l'étude d'un plan de transports pour les touristes permettant d'interdire les cars sur la Butte, un «réseau vert» dans le 18e, le baptême d'une place Dalida, etc...

Jean-Yves Sparfel



Noël Monier

Un exemple d'intervention des habitants dans les problèmes d'urbanisme : à la fête de la Chapelle, en juin, des panneaux exposaient le projet pour le quartier défendu par les associations.

INTERVIEW Daniel Vaillant (PS, maire du 18e) : « Nous voulons être des médiateurs, des initiateurs, des aiguillons... »

- Quel bilan tirez-vous après un an comme maire du 18e ?

- Première remarque : les Parisiens se sont rendu compte que la théorie du « grand chelem » (20 arrondissements sur 20 pour la même majorité) avait ses limites, et qu'elle ouvrait la porte à des carences sur le plan de la démocratie, de la transparence, du pluralisme, des rigidités administratives... Les Parisiens ont voulu que la loi PLM¹ s'applique dans sa finalité, qui est de rapprocher les élus de la population - ce qui n'était pas le cas auparavant.

Plus concrètement, j'ai obtenu des concessions sur divers projets de la municipalité de Paris, par exemple la ZAC Moskowa, l'élargissement de la rue Riquet auquel M. Tibéri a renoncé. Sur la ZAC Pajol en projet, j'ai obtenu la construction d'une maternelle, de locaux associatifs, davantage d'espaces verts, moins de logements. Dans le domaine culturel, nombre d'initiatives indépendantes ont été accueillies dans les locaux de la mairie.

Surtout, on note une plus grande proximité des adjoints, des conseillers de quartier. Nous ne sommes pas les gestionnaires du 18e : si nous prétendions gérer le 18e, nous mentirions, la loi PLM ne nous en donne pas le pouvoir. Nous voulons être des initiateurs, des médiateurs, des intermédiaires entre les habitants et une administration très lourde, des aiguillons. Mon devoir est de passer des compromis positifs, au service des habitants. Un des enjeux majeurs dans les cinq années à venir sera d'infléchir la politique de la mairie centrale.

- Quels obstacles avez-vous rencontrés, et quels sont vos regrets dans la gestion de l'arrondissement ?

- J'avais sous-estimé la masse de travail, de patience pour recevoir les habitants et les associations, sous-estimé l'engagement de vie personnelle que ça représente. J'avais sous-évalué aussi le handicap que représente l'absence d'autorité du maire d'arrondissement sur les services de proximité : en raison de la loi PLM, tout le personnel municipal dépend de la mairie centrale et non du maire du 18e. Je regrette notamment de ne pas avoir sous ma responsabilité les employés municipaux en matière de propreté et d'espaces verts.

- Quels sont vos projets dans l'immédiat ?

- D'abord l'élaboration du budget 1997 : en conseil d'arrondissement, nous avons adopté un document dégagant des priorités que nous souhaitons voir prises en compte par le maire de Paris. Je souhaite que le CICA (instance qui réunit l'ensemble des associations du 18e) bénéficie d'une enveloppe de fonctionnement autonome. Je souhaite la création d'une Maison des associations, et de locaux de quartier pour recevoir une partie des deux mille personnes par jour qui viennent à la mairie ; les gens pourraient rencontrer dans ces locaux de quartier des services décentralisés de la Ville de Paris, de la Sécurité sociale, des allocations familiales, de la Préfecture de police.

Un gros effort aussi sur la propreté. Dans ce domaine, ça ne va pas bien dans le 18e. Il faut mieux coordonner le nettoyage de la voirie, des squares, du mobilier urbain, et l'enlèvement des ordures ménagères. Cela nécessite des moyens supplémentaires en hommes et en matériel.

Nous avons obtenu la création d'une Maison de l'Emploi qui sera en relation avec l'ANPE, avec la

Mission pour l'emploi des jeunes de la rue Belliard et les initiatives de la salle St-Bruno.

Enfin je souhaite un « poumon vert » paysager à la lisière du 18e et du 19e, que j'appelle « les jardins d'Eole », sur les terrains appartenant actuellement à la SNCF et où l'on construit en sous-sol la ligne Eole.

- Quelles sont vos relations avec l'Hôtel de Ville ?

- Sur des dossiers concrets, les relations peuvent être positives, comme ça a été le cas avec Mme Couderc, adjoint chargé de l'urbanisme, sur le dossier Moskowa, ou sur la mise en œuvre d'une étude sociale et urbaine dans le quartier de la Chapelle, y compris la cité Charles Hermite qui souffre d'être enclavée. Nous travaillons également avec M. Goasguen, l'adjoint de M. Tibéri chargé des écoles, nous avons obtenu entre autres que soit actée la création de douze classes nouvelles à la Chapelle (en plus de celles de la ZAC Pajol). Avec les services de la voirie, ça passe bien aussi. Avec d'autres adjoints de la mairie centrale, les relations sont plus difficiles, on a du mal à les rencontrer, ils sont comme évanescents.

- Vous n'êtes pas seulement maire du 18e. Vous êtes député et on parle de vous pour un poste ministériel (peut-être l'Intérieur) dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux législatives de 1998. Comment voyez-vous la possibilité de concilier ces diverses responsabilités ?

- J'ai fait un stage à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), les journalistes l'ont remarqué. C'est vrai, je ne cache pas mon intérêt pour les problèmes de sécurité et mon désir de me former en ce domaine. Je souhaite vivement qu'en matière de sécurité les choses bougent dans le 18e. J'ai pris des initiatives dans ce domaine, par exemple l'ouverture prochaine d'une vigie de police pour le quartier Joffrin-Clignancourt².

Pour le reste, je suis avant tout un élu de terrain, j'habite et je vis à la Goutte d'Or. Et je suis partisan du non-cumul des mandats. Je ne brigue pas un poste gouvernemental. Mais ne croyez-vous pas qu'il est prématuré de parler des législatives de 98 ?

- Une information exclusive pour le 18e du mois ?

- Je veux organiser à la rentrée un CICA sur la vie associative, permettant de réfléchir au développement autonome et coordonné de la vie associative de quartier. Un bureau du CICA pourrait être élu directement par les associations, avec adoption d'une « charte » régissant les rapports entre associations et municipalité dans l'indépendance de chacun, et la sortie d'un guide des associations.

Sur un plan plus anecdotique, j'espère inaugurer cet automne la place Dalida, puisque maintenant elle a été votée par le Conseil de Paris, avec un sculpteur du 18e qui aura exécuté la statue de la chanteuse. Je souhaite aussi réhabiliter physiquement le monument au chevalier de la Barre à Montmartre³.

1. La loi de 1982 dite « loi PLM » définit les pouvoirs respectifs du conseil municipal central et des conseils d'arrondissements. Voir l'article page 9.

2. Voir page x.

3. Sur cette affaire de la statue du Chevalier de la Barre, voir notre n° 17.



Noël Monier

Daniel Vaillant et Roger Chinaud en grand conciliabule : le nouveau maire et l'ancien.

Roger Chinaud (UDF, ancien maire du 18e) : « Toutes les actions nouvelles avaient été programmées auparavant. »

- Quel bilan dressez-vous après un an de changement de majorité municipale ?

- Il y a eu alternative, la transition s'est faite de manière républicaine. Et il faut considérer le temps de mise en place de la nouvelle équipe, qui avait une idée de la loi de 1982 (« loi PLM ») mais ne savait pas comment elle fonctionnait.

En vérité, toutes les actions nouvelles avaient déjà été programmées et financées, y compris la refonte de la ZAC Moskowa : M. Tibéri a officialisé les réponses faites par son prédécesseur à l'ancienne municipalité du 18e. La rénovation de l'antenne de la préfecture de police à la mairie, la création d'un PC d'îlotiers, ne sont pas des réalisations nouvelles. Le passage de 8 à 12 classes dans la future école de la ZAC Pajol et le refus de l'élargissement de la rue Riquet sont aussi des décisions de l'ancienne municipalité.

Sur la méthode, on assiste à un formidable bavardage, mais rien de concret n'en sort, car les responsables d'arrondissement n'ont pas la responsabilité financière. Sur le fond, je suis dans l'attente.

Enfin, je considère tout à fait négatif le fait que M. Vaillant ait confié les affaires relatives à l'enseignement et à la jeunesse à des élus communistes.

- Comment jugez-vous le fonctionnement de la nouvelle majorité municipale ?

- Je ne veux pas pratiquer la politique d'opposition systématique, et je reconnais qu'auparavant Daniel Vaillant ne la pratiquait pas non plus. Globalement, je ne me plains pas du fonctionnement, mais je n'accepterai jamais la démagogie financière. Il me semble que Daniel Vaillant a dû déléguer un peu trop à ses adjoints, notamment à la demande des communistes.

- Qu'est-ce qui, selon vous, a fait pencher la balance lors de l'élection de 1995 ?

- Indiscutablement, c'est l'image de désordre qu'a donnée l'ancienne majorité. Les élus étaient

(Suite page 12)

(Suite de l'interview de Roger Chinaud)

connus, après douze ans de gestion. Il y a eu erreur de stratégie et l'on n'a pas su mobiliser le corps électoral.

J'aurais dû aussi aller plus loin, plus fort, sur le plan de la concertation avec les associations.

- Quels sont vos souhaits pour le 18e arrondissement ?

- Ce n'est pas le rôle de la Ville de Paris de créer des emplois, mais elle peut et doit agir sur le plan social, scolaire... Si la Maison pour l'Emploi, dont la création est prévue, a une action concrète, ce sera très positif pour l'arrondissement.

En matière d'habitat, les manifestations de la gauche sont irréalistes. Avec la SNCF, je veux faire céder le comité d'entreprise du rayon nord de la SNCF et je m'étais engagé à refuser tout permis de construire sur leurs terrains dans cette zone de Paris.

Sur le plan culturel, je me réjouis que M. Vaillant apprécie le nouveau Conservatoire régional de danse rue des Abbesses, mais je refuserai que sa gestion soit confiée aux associations.

Enfin la création prochaine de 80 à 100 lits de psychiatrie à l'hôpital Bichat me semble être une bonne nouvelle.

François Florès (Les Verts) : « Remettre en cause la profes- sionalisation de la politique. »

- Les Verts avaient appelé au second tour en 1995 à voter pour la liste Vaillant. Le regrettez-vous ?

- Nous l'avions soutenu sur la base d'engagements qu'il a pris dans trois domaines : en matière d'urbanisme, réorientation de la ZAC Moskowa et abandon de la ZAC Pajol ; en matière de circulation automobile et de pollution, priorité au développement des transports en commun et « réseau vert » (réservé aux piétons et aux cyclistes) ; renouveau de la démocratie locale avec notamment la création d'annexes de la mairie dans les quartiers, y compris les quartiers enclavés comme la cité Charles Hermite, et des moyens pour la vie associative. Sachant qu'un maire d'arrondissement dispose de peu de pouvoir, et d'autre part qu'on ne peut tirer un bilan décisif qu'au bout d'une certaine durée, nous estimons positif son bilan au bout d'un an. Tout en soulignant le rôle qu'a joué l'action des habitants eux-mêmes.

Cependant, après un « état de grâce », on risque de voir réapparaître les vieux travers du PS, qui ne remet pas en cause la professionnalisation de la politique et qui souvent agit davantage en fonction d'une « culture de gouvernement » que d'un vrai projet social, écologique et éthique. Cela s'est vérifié notamment dans l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard. Une municipalité de gauche aurait pu aller plus loin dans la remise en cause des lois Pasqua en proposant par exemple des actions symboliques fortes. Cette attitude confirme les ambiguïtés du PS notamment sur la question des rapports Nord-Sud.

Claude Lambert (RPR) : « Paris est une ville qui a son unité. »

- Comment caractérisez-vous les relations entre la mairie de Paris, dirigée par Jean Tibéri, et la mairie du 18e ?

- Les relations, bien que très courtoises, sont forcément plus rudes qu'à l'époque où la même majorité était en place à l'Hôtel de Ville et à la mairie du 18e. Daniel Vaillant sait ce qu'il veut : il veut davantage que ce que lui permet la loi « PLM ». Or Paris n'est pas une collection de vingt communes différentes. Paris est une ville qui a son unité, avec une municipalité centrale élue pour la diriger. Les décisions budgétaires sont votées par le Conseil de Paris sur proposition du maire de Paris, et non par le conseil d'arrondissement qui exprime seulement un avis.

Le conseil d'arrondissement, la municipalité d'arrondissement, sont associés à la préparation des décisions, font des propositions. Avant 1995, il nous arrivait d'exprimer sur tel ou tel projet un point de vue particulier. Nous avons parfois des désaccords avec les administrations. On discutait. Nous souhaitons que la concertation se poursuive ainsi, démocratiquement. Mais nous serons inflexibles sur le statut de mairie centrale de l'Hôtel de Ville.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu de gros conflit entre l'Hôtel de Ville et la mairie du 18e. D'abord parce que les questions venues en délibération depuis un an étaient la suite d'orientations prises avant les élections de 1995. Par ailleurs, Vaillant est un homme de dialogue, correct, plus malin, moins sectaire de ce point de vue que certains de ses collègues socialistes d'autres arrondissements. N'empêche que c'est un socialiste pur et dur ; si dans l'avenir il cherchait à imposer sa vision en

ce qui concerne le rôle du maire de Paris, s'il cherchait à minimiser ce rôle, s'il renonçait à pratiquer le dialogue, il pourrait y avoir des désaccords graves...

- Depuis un an, que voyez-vous de négatif et de positif dans les décisions et orientations prises ?

- Je ne vois pas de réalisations nouvelles qui soient une création de la majorité communistes-socialistes du 18e. Au bout d'un an, je les vois un peu essoufflés, ils n'ont pu réaliser leurs promesses inconsidérées. Comme je l'ai dit, nous avons eu surtout à nous prononcer sur la mise en œuvre d'orientations prises auparavant. C'est normal : il faut du temps entre la prise de décision et la réalisation, le temps des études, le temps de mettre en place les moyens budgétaires...

- Tout de même, la mairie de Paris a infléchi ses projets dans plusieurs domaines, par exemple sur les ZAC Moskowa et Pajol ?

- Oui, mais sur des détails. Les orientations générales ne sont pas remises en cause.

Daniel Vaillant a établi un « mémorandum » : c'est un peu comme la Samaritaine, on y trouve tout. Quand il veut améliorer les parcs et jardins ou les installations sportives, offrir davantage de logements, lutter contre la délinquance et contre la drogue, évidemment on ne peut qu'être d'accord. Mais il y a aussi beaucoup de démagogie, de projets irréalisables compte tenu des réalités budgétaires. On verra dans six ans, aux prochaines élections, ce qui aura été fait et pas fait. En tout cas, nous nous préparons, avec nos partenaires de l'UDF, à la reconquête municipale sur cet arrondissement où nous avons tant fait.

Jean Wlos (PCF) : « L'excellent climat dans la majorité ... »

- Votre bilan d'un an de gestion de la nouvelle municipalité ?

- Les élus sont devenus plus proches des citoyens, à l'écoute des associations, à l'opposé de ce qui se passait avec la municipalité précédente. Cela a abouti au « mémorandum », gros chantier de l'année écoulée, qui a impliqué tous les conseillers d'arrondissement mais aussi beaucoup de gens dans les quartiers, et qui a permis de faire le point sur les besoins de l'arrondissement.

Deux victoires symboliques : le réaménagement de la ZAC Moskowa et l'écho retenu à la mairie de tous les problèmes concernant l'école.

Mais il faut rester modestes du point de vue des

résultats. Et ceci est dû aux pouvoirs trop limités du conseil d'arrondissement (exemple : le programme d'investissement que nous proposons a été refusé par l'Hôtel de Ville) et à la politique de la Ville de Paris (construction abusive de bureaux, droits de mutation en baisse) tout comme à celle du gouvernement (politique d'austérité qui tourne le dos à la relance de l'économie et de l'emploi, investissements publics en baisse).

Je souhaite que les habitants du 18e, qui aiment leur quartier et veulent y rester, vivent mieux dans l'arrondissement. L'excellent climat qui règne à l'intérieur de la majorité municipale (PS, PC, écologistes, associatifs) y contribue.

Eric Coquerel (LCR)

- Aux yeux de la LCR, l'action de la municipalité du 18e paraît-elle positive ou négative ?

- Le bilan présente des aspects positifs. Vaillant n'est pas Chinaud. Les réunions de toutes les associations, les rencontres de quartier qui ont précédé l'élaboration du « mémorandum » sont des initiatives intéressantes. Nous espérons que cette consultation des citoyens ne sera pas sans lendemain. De même l'implication de la mairie du 18e, même sous des formes très légalistes, a représenté un point d'appui pour la lutte sur la Moskowa et sa victoire partielle. Par contre nous regrettons

vivement la passivité de la mairie sur des luttes comme celle des sans-papiers de St-Bernard, tout comme son silence assourdissant lors des grèves de novembre-décembre... Nous voudrions une municipalité du 18e faisant plus appel à la mobilisation de ses électeurs pour contester la politique de la mairie de Paris : urbanisme, logement social, les sujets ne manquent pas. Bien trop souvent, la mairie du 18e, et plus généralement celles des arrondissements passés à gauche se sont enfermées dans une co-gestion trop « lisse » avec Tibéri et son équipe.

Démolition commencée dans l'immeuble BNP Barbès

Les travaux de démolition ont commencé le 26 août dans l'immense ensemble immobilier occupé par la BNP entre le boulevard Barbès, les rues de Sofia, de Clignancourt et Christiani, et qui abrite les services comptables centraux de la banque.

Depuis juin, l'entrée du personnel se fait par le boulevard Barbès et non plus par la rue de Sofia : tous les locaux de cette aile du bâtiment ont été évacués. C'est ce côté qui va d'abord être démoli, puis reconstruit en bureaux rénovés. Après quoi le personnel réintégrera la rue de Sofia et la démolition commencera du côté de la rue Christiani, où doit être bâti un important ensemble de logements.

Les façades rue de Sofia seront conservées dans l'ensemble, mais derrière, tout sera modifié. Les travaux dureront environ deux ans.

Le centre BNP Barbès a compté plus de 4 000 salariés, il en comptera moins de 1 200 à l'arrivée. (Voir l'article dans notre n° 13.)

Une vigie de police bientôt à la mairie

Une vigie de police accueillant des flotiers devrait ouvrir prochainement dans le bâtiment de la mairie du 18e. Le principe en est décidé, l'investissement sera financé à hauteur de 1,5 million de francs, en partie par le ministère de l'Intérieur, en partie par la municipalité du 18e sur sa dotation budgétaire propre. Il s'agit, explique le maire du 18e, de mieux couvrir les besoins, en matière de sécurité, du quartier Jules Joffrin-Clignancourt. En effet, lorsque le commissariat central du 18e, qui se trouvait autre-fois à la mairie, a été transféré il y a près de trois ans rue de Clignancourt, cela a entraîné un éloignement géographique de la police de proximité.

L'antenne pour les papiers a rouvert

A noter également la réouverture, depuis le 9 juillet, dans le bâtiment de la mairie, de l'antenne de la préfecture de police où l'on peut s'adresser pour obtenir carte d'identité, passeport, carte grise et certificat de non-gage (mais toujours pas le permis de conduire). L'entrée ne se fait plus par le hall de la mairie, mais sur le côté du bâtiment, par le 74, rue du Mont-Cenis. Les locaux, flambant neuf, sont plus confortables et plus rationnels et les attentes devraient y être moins longues, nous dit-on.

Le Centre d'animation des Abbesses

25 activités différentes, du yoga à la comédie musicale, y sont proposées toute l'année aux petits et aux grands.

Dessin, peinture, danse, théâtre, chansons, flamenco, comédie musicale, jeux de rôle, ateliers d'écriture, initiation à l'anglais, échanges linguistiques, aide aux devoirs, stretching, yoga ou tai chi chuan, la gym douce chinoise... le Centre d'animation des Abbesses propose jusqu'à 25 activités différentes toute l'année pour les petits et les grands.

Situé au 10, passage des Abbesses, une rue à moitié en escaliers, dans une architecture jouant sur le dénivelé avec ses 50 m² sur trois étages donnant sur son joli jardin potager bio, le Centre est un des 39 de ce type que possède dans la capitale la Mairie de Paris, «*le plus petit de tous mais pas le plus moche ni le plus mal implanté*», lance Henry Etcheverry, le directeur.

Confié en gestion à l'association Paris-Environnement-Jeunesse avec Hervé Mécheri comme président, le Centre, comme ses 38 grands frères, a théoriquement pour cible privilégiée les 13-25 ans mais ses activités s'étendent bien en amont et en aval de cette tranche d'âge : cinq cents adhérents au total dont 49 % ont moins de 13 ans, 17 % de 13 à 17 ans, 10 % de 18 à 25 ans et 22 % plus de 25 ans, troisième âge bienvenu et brassage des générations fortement encouragé.

Le jardin des écoliers d'Houdon

«*L'association qui, comme son nom l'indique, est axée sur l'écologie, la protection de l'environnement et l'apprentissage d'une vision citoyenne et responsable, entend également faciliter les rencontres, créer des liens socio-culturels*», explique Henry Etcheverry. «*D'ailleurs, nous n'organisons rien par nous-mêmes, nous sommes des "facilitateurs" mettant en relation offres des associations et demandes des habitants, harmonisant et coordonnant, jouant le partenariat et mettant enfin gratuitement nos locaux à la disposition des activités, fonctionnant un peu comme une maison de quartier*», ajoute-t-il.

Outre les activités ouvertes à tous - certaines sont destinées aux enfants, d'autres aux ados ou encore aux

C'est dans le pittoresque passage des Abbesses, avec ses escaliers, que s'ouvre l'entrée du Centre.



Christian Adnin

adultes, d'autres communes aux uns et aux autres - le Centre travaille assidûment avec les établissements scolaires (50 % des adhérents sont des «scolaires»). Ainsi depuis deux ans, le jardin (sauge, menthe, marjolaine, basilic, estragon, mais aussi roses et reines-marguerites) est cultivé régulièrement par une CLIN (classe d'initiation au français pour enfants étrangers) de l'école Houdon. Pascale l'institut et ses petits sont accueillis par Pascal, le jardinier de la Ville, et l'amitié a très bien fleuri.

«Les échecs contre l'échec»

La collaboration ne s'arrête pas rue Houdon. L'école Foyatier, la maternelle Tchaïkovski (pas tout à fait du quartier mais aucune querelle de Chapelle aux Abbesses) et les collèges Yvonne le Tac et Dorgelès fréquentent aussi le Centre. Ainsi, une classe cinéma co-organisée à Yvonne le Tac et, toujours avec ce collège, une initiation aux échecs - «*Les échecs contre l'échec*» - qui pourrait déboucher sur la création du premier club d'échecs dans le 18e.

Et puis, et surtout, il y a les classes d'eau. Conçues et organisées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui les finance totalement (3 300 F par classe), elles consistent en une semaine de travail sur l'eau dans toutes les disciplines, et il ne s'agit pas seulement de problèmes de robinets ! L'Agence et le Centre proposent aux enseignants un canevas, quelques principes sur l'éducation à la consommation et mettent à leur disposition le local et des intervenants. A eux ensuite de bâtir leurs projets «*Nous ne nous substituons*

pas aux profs, nous sommes à leur service». Depuis la création du Centre, il y a deux ans et demi, 22 classes d'eau ont fonctionné pour quelque 550 à 600 enfants.

Pour le reste, hors scolaires, le Centre développe à partir de septembre ses activités, 25 au lieu de 15, le maximum possible vu l'exiguïté des lieux : comédie musicale, danse contemporaine, stretching, relaxation, ateliers d'art ludique... parmi les nouveautés mais gardant bien sûr les activités-phares comme d'abord le théâtre (60 participants l'an dernier), les jeux de rôle (40 fans), le *tai chi chuan* qui se pratique dans le jardin bio, l'aide aux devoirs, la danse orientale...

Et enfin, le Centre d'animation organise ou accueille des spectacles : films, soirées poésie ou cabaret... Il a participé au téléthon d'André Dumas, le chanteur montmartrois, ainsi qu'aux Parvis poétiques du 18e tout un poème en mai dernier. A la Toussaint, le Centre émigre dans les galaxies lointaines, co-organisant une convention de science-fiction avec un club d'amateurs de cette littérature, *Présence d'esprits*. Il y aura des projections de films, des concours de nouvelles et d'affiche et un débat entre écrivains et scientifiques autour du film *Soleil vert* (l'écologie envers et contre tout). L'américain Norman Spinrad (*Jack Barron et l'éternité, La grande guerre des bleus et des roses*) devrait y participer, tandis que le français Stephan Wul (*Niourk, Oms en série* d'où fut tiré le film *La planète sauvage, Rayons pour Sirdar, L'orphelin de Perdide...*) serait invité d'honneur de la convention.

Marie-Pierre Larrivé

Passeurs de lumière : la peinture sous verre à la Halle Saint-Pierre

Terminé l'Art brut. La Halle Saint Pierre inaugure une nouvelle exposition, du 2 septembre au 31 décembre 1996, consacrée à la peinture sous verre : *Passeurs de lumière*. L'ensemble présente un panorama exhaustif, depuis l'art populaire des siècles passés jusqu'à l'art contemporain, de cette technique de décoration à froid de plaques de verre, dite « sous verre » car, contrairement aux vitraux, la peinture y est appliquée à l'envers de la plaque, l'artiste commençant par les détails et terminant par le fond.

La technique du verre et de sa décoration remonte au VIIe siècle avant J.C. mais c'est en 1770 seulement qu'explora la peinture sous verre. Cela partit de la Bohême, le pays de la cristallerie, à la suite d'une crise économique frappant cette industrie et donc d'une reconversion spontanée des ouvriers du verre, « condamnés » à la créativité. De là, la peinture sous verre essaima dans toute l'Europe centrale puis rayonna également en France, en Italie, en Espagne, art populaire, rural essentiellement, à forte tradition d'imagerie religieuse, dont l'expansion fut stoppée vers la fin du siècle dernier par l'image d'Épinal.

La première partie de l'exposition présente donc



un ensemble de ces peintures datant du XVIIIe et du XIXe siècles, classées par nationalités (françaises, allemandes, tchèques, slovaques, autrichiennes, polonaises, roumaines, serbes, slovènes, roumaines, italiennes, espagnoles), toutes différentes mais non étrangères les unes aux autres.

La seconde partie est consacrée à l'art contemporain avec un accent particulier mis sur le foyer du renouveau de la peinture sous verre : l'école de Hlébina en Croatie occidentale où dans les années 1920-1930 des artistes autodidactes, ouvriers et paysans, redécouvrirent la technique et la révolutionnèrent, trouvant leur inspiration non plus dans les images de piété mais dans la révolte contre le chômage et l'injustice sociale.

Des artistes contemporains, figuratifs ou abstraits, travaillant le verre peint selon leur inspiration sans références précises à la tradition, complètent enfin cette exposition originale, la première de ce type et de cette ampleur. Les œuvres proviennent d'une dizaine de musées dont le musée d'art naïf Max Fourny logé dans la Halle, et de collections particulières.

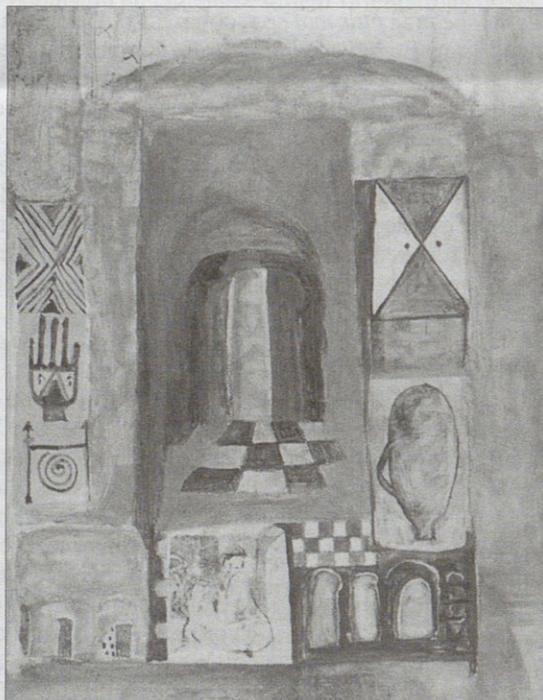
□ La Halle Saint Pierre, 2 rue Ronsard.
Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 19 h.

Le Salon de l'association Paris-Montmartre à la mairie du 2 au 14 septembre

51 participants, parmi lesquels une délégation de huit artistes allemands et huit tunisiens, plus de 200 œuvres exposées, d'une extrême diversité de styles : le Salon d'automne des peintres de l'association Paris-Montmartre se tiendra à la mairie du 18e, du 2 au 14 septembre.

Comme chaque année, il y aura un invité d'honneur, en plus des 51 exposants : ce sera Roger Bertin, 86 ans, un des plus anciens peintres de Montmartre, remarquable aquarelliste, qui connut Utrillo et quelques autres gloires, auteur notamment de paysages d'une sensibilité très personnelle.

L'association Paris-Montmartre, née en 1990, regroupe principalement (mais pas seulement) des artistes de la Butte et se donne pour objectif de développer des activités culturelles : outre son salon annuel, elle organise des rencontres internationales, des voyages en Norvège, Belgique, Italie, Allemagne, reçoit des délégations étrangères, comme c'est le cas cette année avec les Allemands et surtout les Tunisiens, dont la contribution est dans l'ensemble de grande qualité. (Midani M'Barki, président de Paris-Montmartre et peintre vigoureux, est d'ailleurs lui-même d'origine tunisienne.) Elle édite une revue trimestrielle et organise diverses manifestations et fêtes ; c'est cette association notamment qui chaque année fait venir les sapins de Noël dressés devant la mairie du 18e et sur la place du Tertre.



Huit peintres allemands et huit tunisiens figurent cette année parmi les 51 exposants. Ci-dessus, une toile de la Tunisienne Emna Masmoudi, dans les tons ocres et terre brûlée, dont quelques touches d'un bleu très silencieux soulignent l'intensité.

L'exposition Poulbot prolongée jusqu'au 13 octobre

L'exposition sur Francisque Poulbot au Musée de Montmartre (voir notre n° 17) rencontrant un vif succès, elle sera prolongée jusqu'au 13 octobre prochain.

Une exposition intitulée « Dans un jardin extraordinaire, Valadon, Utrillo et leurs compagnons » lui succédera à partir du 22 octobre ; elle durera en principe jusqu'à la fin de mars 97. Suzanne Vala-

don (1865-1938), peintre, emménagea en 1911 au 12, rue Cortot, dans la maison où se trouve actuellement le Musée de Montmartre, avec son fils Maurice Utrillo, alors âgé de 28 ans, et alcoolique depuis l'âge de 10 ans. Le jardin qu'évoque le titre de l'exposition est le (superbe) jardin de cette maison.

□ Musée de Montmartre, 12 rue Cortot. Ouvert tous les jours sauf lundi de 11 h à 17 h 30.

Delcourt, éditeur de bandes dessinées, s'installe dans le 18e

On va pouvoir « buller » dans le 18e. Les éditions Delcourt, spécialisées dans la bande dessinée, s'y installent. Elles quittent en septembre la rue des Martyrs (côté 9e) pour emménager au 5, passage du Mont-Cenis, tout près de la porte de Clignancourt.

La maison a été fondée il y a dix ans seulement par Guy Delcourt, 38 ans, un ancien journaliste qui fut notamment rédacteur en chef de *Pilote*. La jeune entreprise, bien que se consacrant à la BD pour adultes, privilégie la jeune création : la moyenne d'âge de ses soixante auteurs, dont nombre de femmes (ce qui constitue une originalité encore dans ce milieu), n'atteint pas 30 ans.

Delcourt est une affaire qui marche : un chiffre d'affaire de 13 millions de francs, en hausse de 53 % l'an dernier, et ses albums s'exportent, traduits en neuf langues. La réussite financière va de pair avec la qualité et la reconnaissance puisque sur les quelque 140 titres parus depuis le début de l'aventure, 40 d'entre eux - un record ! - ont été primés dans divers festivals dont celui de référence, le festival d'Angoulême.

La grande découverte de Delcourt, c'est Marc-Antoine Mathieu, maître de l'humour noir paradoxal, dont les récits (voir notamment *Le début de la fin*) se situent quelque part entre Borges et Kafka et dont les albums fourmillent de surprenantes inventions graphiques. Ayroles, Mazan, Turf, Rossi, Convard, Robin, Isabelle Dethan, Claire Wendling figurent aussi dans l'écurie Delcourt, éditeur de BD à grand spectacle avec une prédilection pour le fantastique, la féerie, les épopées héroïques et le thriller. Libre cours à l'imagination pour le dessin mais netteté narrative des scénarios sont de rigueur chez ces jeunes gens qui sont en train d'inventer une nouvelle forme de BD à la française.

M.P.L.

Bernard Dimey, poète et chansonnier : « avant que la place du Tertre devienne une banlieue de Tokyo... »

Poète, auteur de chansons, Bernard Dimey appartient-il à l'histoire ? Bien qu'une rue du 18e porte son nom, il est peut-être encore trop tôt pour l'embaumer : mort il y a quinze ans, beaucoup de Montmartrois se souviennent de l'avoir connu, au hasard des rues et des bistrots. Il était une des dernières grandes figures du Montmartre de la bohème, avant que, comme il le disait, « la place du Tertre devienne une banlieue de Tokyo ».

Bernard Dimey, qui n'aimait pas l'étiquette de « chansonnier », fut pourtant connu pour ses chansons, telle *Syracuse*, chantée par Henri Salvador (auteur de la musique), Yves Montand et quelques autres, ou *Mémère*, gargarisée par Michel Simon.

Il naît à Montmartre à l'âge d'homme : 25 ans. Dans l'enfer parisien, cet enfant de la Haute-Marne trouve le paradis, une sorte de « Babylone habitable », avec des amis et surtout une compagne. Pour lui, Paris c'est, écrit-il, « *le seul cinéma où il n'y a jamais d'entracte, / Où j'ai tous mes amours et j'espère vraiment / M'offrir un soir la joie d'y jouer mon dernier acte* »¹. Fasciné par ce monstre-ville, il écrit entre deux verres *Le Bestiaire de Paris*¹. Juliette Gréco et Pierre Brasseur l'interprètent, le disent sur fond d'accordéon en 1962. On pense alors au poème *Zone* d'Apollinaire, que Dimey relit souvent, un peu pour se faire mal, un peu pour se distraire.

Le cuir de l'hippopotame

Dimey a toujours vécu (ou presque) à Montmartre : rue Cortot, rue Garreau, rue Germain Pilon. Là, dans son village, il est roi et règne sur le vent ; d'ailleurs, dit-il, « *je vis mon temps comme un roi nègre / Superbement désargenté, / Allant de l'élite à la pègre / Sans me plaindre ni me vanter...* »². Le bref séjour qu'il fait avenue Ledru-Rollin est perçu comme un exil, voulu par sa femme : il fallait qu'il quitte ces bistrots, le Lux-Bar et le Gerpil, avec leurs fainéants, paumés, truands, et lui parmi les autres, et puis déjà cette vie de

nyctalope... Mais il y revient vite, dans ce patelin dont les noms sculptent une nouvelle course, cette fois accompagné d'Yvette Cathiard, qui restera sa compagne jusqu'à la fin, peintre et auteur d'une biographie superbe sur « Nanar », *La blessure de l'ogre*.

Car Bernard est un ogre. Il a à peu près la rondeur de l'hippopotame. Un animal en péril, donc, n'ayant rien de grégaire puisque « *l'hippopotame est doux mais son cuir est trop dur, / Son œil est trop petit, sa narine est trop large, / Quand on est ainsi fait, le monde n'est pas sûr, / La seule solution est de survivre en marge.* »¹ Cet ogre blessé qui

a « *peur des humains, et ça c'est bien normal* », se cache sous mille facettes qu'on a voulu réduire à son allure de pilier de bar et à ses fréquentations, pas toujours des mieux famées. (Il a chanté entre autres au *Gavroche*, rue Joseph de Maistre, le cabaret du gangster Jo Attia.) Or il ne possède rien qu'une tristesse que l'on trouve dès ses poèmes de jeunesse comme *Pour un visage errant*.

Mouloudji dira de lui qu'il était « *un tragique qui ne se prenait pas au sérieux* ». Tragique, Dimey l'est sûrement par une conscience qui sent que « *chaque heure qui passe... est un nouveau désastre* », et ce qu'on remarque alors dans ces textes, c'est la présence de la mort. Mais cela sans complaisance. Dimey a toujours cru qu'il allait mourir vite. Comme une antienne où il appellerait une autre femme, il répète à Yvette Cathiard : « *Mimi, je serai mort à cinquante ans* »³. Ceci dit, ceci fait, le 1er juillet 1981, mangé par le cancer, à l'hôpital Bichat. Tout juste quinze jours avant son cinquantième anniversaire. Quel pouvoir ont les mots, tout de même, et surtout ceux du poète !

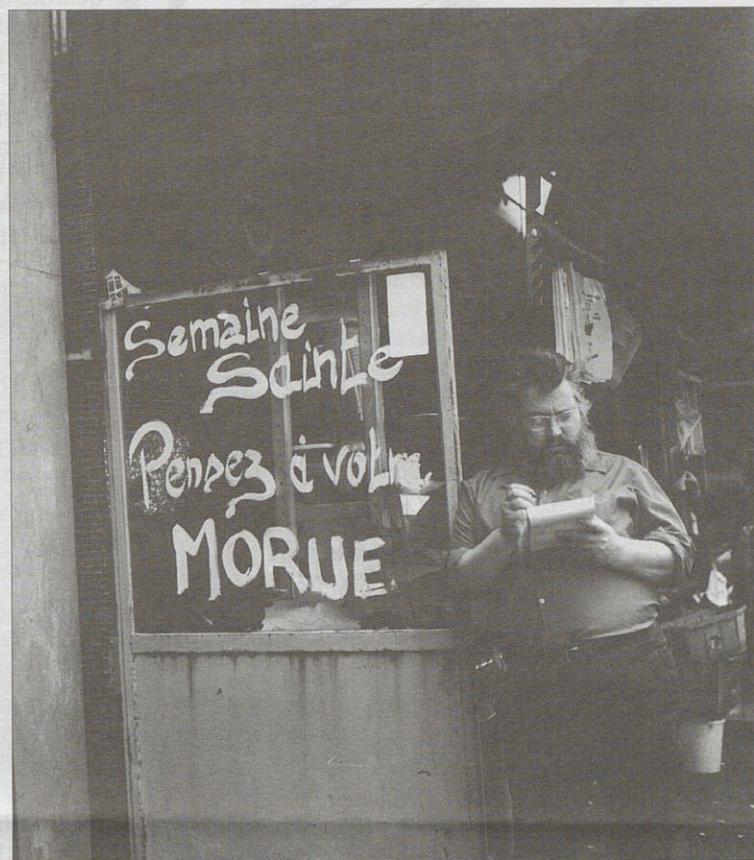
Vivre dans un bar, c'était pour lui y retrou-

ver l'amitié, accompagnée de la saveur du rouquin. L'alcool n'a pas réussi à le soulever : seul, il défie la pesanteur, il écrit et ses vers ont la légèreté du voile. Voile paupière, par exemple lorsque « *les p'tits plaisirs du jour, c'est toi quand tu t'éveilles, / Quand tu sors de ton rêve et que tes yeux conserv'nt encore un peu d'incroyables merveilles, / Paysages inconnus qu'on regarde à l'envers.* » Alors Dimey s'envole comme un véritable petit zoizeau, encore chanté aujourd'hui par Jehan ou par sa fille, Dominique Dimey.

On aurait pu rêver de voir un jour une Billie Holiday s'amouracher de ces textes : « *Un Syracuse jazz* », ai-je proposé à Yvette Cathiard. Elle a ri : « *Oui, j'aimerais bien...* » *Syracuse*, cette chanson que Dimey et Salvador ont écrite « pour rire » en 1961, et qui traverse les décennies.

Si Dimey peut être chanté, c'est parce qu'il refuse la poésie mystérieuse. Ses vers sont accessibles, dira-t-on, à tous. Ainsi *Le Bestiaire d'autre part*⁴ où l'animal devient très humain avec la poule, le cochon, la sirène. Puis chaque poème est fruit de rencontres, de réflexions, où Nanard réalise un portrait, petit miroir tendre à la fois pour son objet et pour le lecteur. Aujourd'hui, relire *Les Clochards* serait très salutaire. Comme on pourrait s'amuser des *Imbéciles*, car « *les imbéciles ont des femmes / Et leurs femmes ont des amants / Ce qui provoque bien des drames / Comme chez l'homme exactement* »².

Ironie du sort, lui qui fut toute sa vie pourchassé par les huissiers (qui trouvaient rarement chez lui de quoi faire leur miel) et saisi à plusieurs reprises par le fisc pour « des arriérés impayés », a mainte-



Bernard Dimey cherchant l'inspiration devant la poissonnerie du bas de la rue Lepic.

Michel Célié

RESTAURANT

1986 - 1996

Pour son 10^e Anniversaire

le Restaurant ZÉNOBIE

vous offre l'apéritif
sur présentation

de ce journal

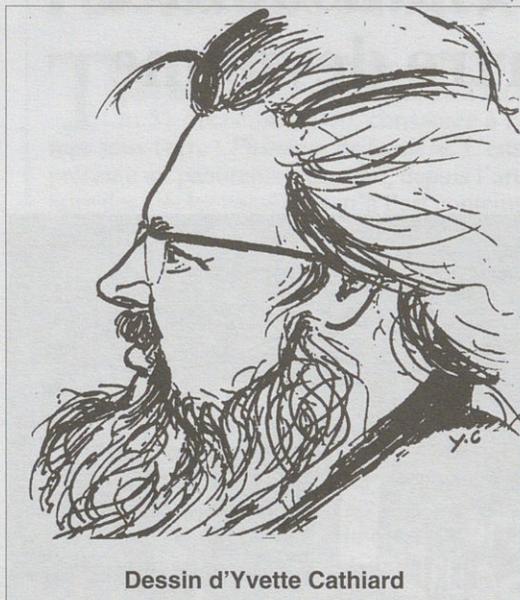
vendredi et samedi soir
Danse Orientale



ZÉNOBIE

SPECIALITÉS DE DAMAS

234, rue Championnet 75018 Paris - Tél : 42 28 96 31



Dessin d'Yvette Cathiard

nant une rue à son nom pas très loin de l'hôtel des impôts dans le 18e. Seule consolation peut-être : un café aussi s'appelle *le Dimey*, un café où d'ailleurs il n'avait jamais mis les pieds, juste à côté du *Bruant* rue des Abbesses. C'est un hommage bien sympathique. Là, comme dans quelques librairies du coin, on trouve ses recueils de poèmes, ses disques restant beaucoup plus accessibles.

Pourtant chanté par plus de quatre-vingt interprètes, Dimey vécut plutôt mal de ses textes. Il enregistra plus qu'il ne publia. Il eut droit à quelques thuriféraires articles qui oublièrent jusqu'à l'orthographe de son nom. Ce jongleur de mots n'a pas connu la reconnaissance et c'est heureux, car, écrit-il, «*avant que ces choses n'arrivent, / Venez donc boire un coup chez moi, / Nous sommes de la même rive, / Mon cœur n'est pas encore en bois, / Je suis très approachable...*»¹

Donald James

1. *Le milieu de la nuit*, Bernard Dimey
2. *Je ne dirai pas tout*, Bernard Dimey.
3. *Dimey, la blessure de l'ogre*, Yvette Cathiard.
4. *Sablé et cendre*, Bernard Dimey.

Tous ces livres chez le même éditeur : Christian Piroit (13, rue Maurice Adrien, 37540 St-Cyr-sur-Loire).

Discographie

● De Bernard Dimey, chanteur ou plutôt diseur de ses textes, les Disques Déesse (11, rue Lepic, 75018 Paris, distribution Sony Music) proposent trois CD : *La mer à boire*, *Le testament*, *Le bestiaire de Paris*.

● Dominique Dimey, sa fille, a enregistré un disque de ses chansons. On peut, surtout, écouter la petite compilation *Bernard Dimey chanté par ses amis*, avec Serge Reggiani, Mouloudji, Michel Simon, les Frères Jacques, Bourvil et quelques autres (également aux Disques Déesse).

● Parmi les chansons les plus connues de Bernard Dimey, on peut citer *Syracuse* (chanté par Montand, Henri Salvador, Jacques Bertin, etc.), *Mon truc en plumes* (Zizi Jeanmaire), *Mais si je n'ai rien* (Montand), *Frédo* et *La marquise a dit* (les Frères Jacques), *C'est là que j'ai grandi* et *C'est dommage que tu sois si con* (Mouloudji), *Où sont passées les maisons closes* et *J'ai le cœur aussi grand* (Juliette Gréco), *L'amour et la guerre* (Aznavour), etc...

LES RUES DU 18e

A la Chapelle : des ingénieurs et un ministre

Quelle est l'origine des noms de rues du quartier de la Chapelle ? Les petites rues qui entourent le marché de l'Olive : rue de la **Guadeloupe**, de la **Martinique**, de la **Louisiane**, du **Canada**, évoquent les colonies françaises d'Amérique au XVIIe siècle. M. **L'Olive** fut lui-même le colonisateur de la Guadeloupe (voir notre n° 12).

La rue **Buzelin**, l'impasse **Dupuy**, le passage **Ruelle**, l'impasse **Molin** étaient autrefois des chemins portant le nom du propriétaire du terrain sur lequel ils étaient tracés. La rue **Pajol** (qui s'était appelée d'abord *rue de la gare du chemin de fer de Strasbourg*) porte le nom d'un général (1773-1844). Quant à **Jacques Kablé**, c'était un homme politique alsacien (1830-1887), député (républicain) à l'Assemblée nationale française en 1871, puis au Reichstag après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne.

Torcy : le clan des Colbert

Jean-Baptiste Colbert de Torcy (1655-1748), fils d'un ministre des Affaires étrangères de Louis XIV (Charles Colbert de Croissy), gendre d'un autre ministre des Affaires étrangères du même Louis XIV (Pomponne), fut lui-même... ministre des Affaires étrangères de Louis XIV. Il était surtout le neveu de l'illustre Jean-Baptiste Colbert, ministre des Finances, du Commerce, des Bâtiments, des Arts et Manufactures, de la Marine, et dont les manuels d'histoire disent qu'il fut un des plus grands ministres de l'histoire de France. Grand ministre peut-être, mais à coup sûr homme habile à s'enrichir : profitant de ses fonctions au sein de l'Etat, le «grand Colbert» amassa une énorme fortune, fit attribuer des postes importants à ses frères et ses neveux, maria richement ses filles, et fut le chef d'un véritable clan, qui ne cessa de s'opposer au clan Louvois. Notre marquis de Torcy, dont cette rue porte le nom, fut une des principales figures du clan.

Riquet : une passion pour un canal

La rue Riquet, qui se prolonge du 18e sur le 19e arrondissement, est une des plus anciennes du quartier : le cardinal de Joyeuse, qui négocia la réconciliation d'Henri IV et du pape, y posséda une maison de campagne. Dans la partie située dans le 18e, et qui s'appelait autrefois *rue de la Tournelle*, on trouve encore de très vieilles maisons. Après le rattachement à Paris de la commune de La Chapelle en 1861, on donna à cette rue le nom d'un célèbre ingénieur du XVIIe siècle, Pierre-Paul de Riquet. Celui-ci avait dirigé entre 1666 et 1681 la construction du canal du Midi (ou canal du Languedoc), entrepris sous l'impulsion du grand Colbert, long de 241 km, qui relie la Garonne à la Méditerranée. Il apporta à cet ouvrage une telle

passion que, l'argent manquant, il fit don de sa fortune personnelle pour finir les travaux.

Cugnot : la première automobile

C'est également un ingénieur qui a donné son nom à la rue Cugnot : Joseph Cugnot (1725-1804) inventa un système permettant de transformer le mouvement rectiligne d'un piston en mouvement circulaire. A partir de là, il construisit en 1770 (eh oui, il y a déjà 226 ans !) la première voiture automobile, qui fonctionnait à la vapeur.

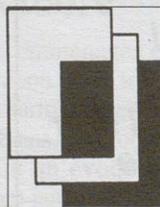
Philippe de Girard : la machine à filer

Encore un ingénieur : Philippe de Girard (1775-1845) inventa les lampes hydrostatiques à niveau constant, les globes dépolis (1805), une lunette achromatique (1806), et une machine à filer le lin (1810). Mais à cette époque, en France, on ne s'intéressait pas beaucoup à l'innovation technique. Napoléon déjà n'avait pas vu l'intérêt du premier bateau à vapeur inventé par Fulton, et avait laissé partir l'invention aux Etats-Unis. De la même façon, Philippe de Girard ne trouva aucun débouché en France pour sa machine à filer et c'est en Russie, où le tsar Alexandre 1er l'avait appelé, puis en Pologne, qu'il put la développer. Il fonda une filature près de Varsovie et devint ingénieur en chef de l'industrie polonaise.

A l'emplacement actuel du carrefour Philippe de Girard-boulevard de la Chapelle se trouvait au XVIIe siècle un lieu dit *les Potences* (on ignore pourquoi), où plusieurs moulins avaient été bâtis. Malheureusement l'emplacement précis de ces moulins n'est pas connu, et on ne sait pas s'ils se trouvaient dans la partie de la rue Philippe de Girard située dans le 18e ou dans la partie située dans le 10e. Il est possible qu'un de ces moulins ait été celui près duquel Jeanne d'Arc livra combat en septembre 1429.

Marc Séguin : les chemins de fer

Pour en finir avec les ingénieurs, voici Marc Séguin (1786-1875), une des grandes figures des débuts du chemin de fer en France. Il avait inventé, avec son frère Camille, le principe des ponts suspendus. Il construisit le chemin de fer de Lyon à St-Etienne en 1826 et les premiers tunnels ferroviaires. Et c'est lui qui eut l'idée d'adapter la technique des chaudières tubulaires aux locomotives. (Cette invention fut, après lui, améliorée par un autre ingénieur, Stephenson, dont une autre rue du 18e porte le nom.)



Service d'Information sur la Rénovation Immobilière et Hôtelière

Association loi 1901

99, rue du Mont Cenis, 75018 Paris. Tél. 42 23 57 23.
Cotisation 1995-1996 : 100 francs.

Pour toutes informations personnalisées pour vos travaux d'intérieur.

Suivez la guide-conférencière à travers le Montmartre des artistes

Rendez-vous place des Abbesses, devant les volutes de la sortie de métro d'Hector Guimard, face à Saint-Jean de Montmartre, la première église jamais construite en ciment armé, et que la visite commence.

Ils étaient cet après-midi là une trentaine venus participer à une promenade-conférence autour de la Butte, «sur les traces de la bohème et des artistes», prêts à suivre Christine Merle, la guide-conférencière.

Avertis par les annonces que passent régulièrement les journaux, néophytes ou habitués de ce type de balade culturelle, âgés de 25 ans à peine ou de plus du double, on trouvait parmi eux des Parisiens : ce couple très jeune qui se promène régulièrement à pied ou en vélo dans la ville mais qui veut aussi «en savoir plus, aller plus loin avec quelqu'un de compétent», ou cet autre couple moins jeune qui, «c'est incroyable mais vrai», ne connaissait pas Montmartre. Il y avait aussi des presque Parisiens, comme cette dame de l'Essonne, fervente de ce style de visites «où l'on voit en quelques heures ce qu'on mettrait des jours à découvrir seule», ou encore ce couple habitant Pantin venu montrer Montmartre à leur petite Alice de huit ans. Dans le groupe encore : quatre copains d'Orléans montés à Paris pour la journée ou cette famille lilloise qui prolongeait ainsi une soirée-théâtre dans la capitale. Et puis un monsieur belge et un jeune couple américain en vacances.

Des Gallo-Romains à Dalida

Topo préliminaire sur l'histoire de Montmartre depuis ses origines gallo-romaines (d'où le nom : Mont de Mars plutôt que Mont des Martyrs... et quant à Saint Denis, oui, il a bien été décapité, mais ailleurs, et ce n'est qu'au IXe siècle que la légende de son martyr à Montmartre a pris corps...), puis l'histoire des abbesses et du grand monastère fondé au XIIe siècle, et le temps des «folies» du XVIIIe siècle (folies ne vient pas de fou mais de feuillus : c'étaient, déjà, des résidences secondaires à la campagne). On en arrive à Haussmann et l'annexion par Paris, en 1860, d'un Montmartre encore un peu rural, sa population mêlée : riches propriétaires et ouvriers immigrés des provinces françaises logeant là car la vie y était moins chère que dans les arrondissements du centre, puis l'entrée des artistes venus sur les hauteurs chercher la lumière... et des loyers bon marché, de plus en plus nombreux à l'orée du XXe siècle.

Et c'est parti pour grimper : on passe devant la treille à l'angle de la rue Ravignan, on monte jusqu'à la place Emile Goudeau, voici l'emplacement du Bateau-Lavoir. Christine Merle explique longuement la vie trépidante de tous ceux qui y ont vécu et peint, comment Picasso y inventa le cubisme avec ses *Demoiselles d'Avignon* qui choquèrent par leur audace jusqu'à Matisse et même Georges Braque...

On passe rue d'Orchampt : on y découvre la villa de Dalida mais aussi quelques maisons un peu bancales, ah! les carrières et l'instabilité du terrain... Christine explique les problèmes de parkings. Il en faudrait davantage, et pourtant il n'en faudrait pas du tout ! Et puis c'est la rue Lepic, le

On s'arrête devant la vigne (topo sur notre célèbre piquette) non loin du Lapin Agile (à Gill qui en peignit l'enseigne). On fait escale devant la superbe Folie Sandrin, rue Norvins (Nerval y fut soigné du temps où ce fut une clinique, Jean Marais y habite maintenant ; entre temps elle faillit être rasée pour y implanter un super-marché !) On emprunte la vieille rue Saint-Rustique et on termine devant l'église Saint-Pierre une balade qui a évité la place du Tertre comme le Sacré-Cœur, loin du tourisme et des gadgets.

Avant de libérer son groupe, Christine Merle parle encore un peu d'Histoire : la petite histoire, par exemple celle de l'origine du mot bistro, et la grande histoire, celle de la Commune et l'érection du Sacré-Cœur. Elle n'hésite pas à souligner le côté «écrasant» de l'édifice et avertit malicieusement que la rue qui mène à l'arrière de la basilique porte le nom du Chevalier de la Barre, exécuté pour ne pas avoir soulevé son chapeau devant une procession.

Et c'est fini pour la visite, Christine repart pour de nouvelles aventures pédestres. Ancien professeur après des études d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie, elle est conférencière depuis dix ans (trois à huit visites guidées de quartiers ou de musées par semaine). Exerçant à plein temps en indépendante, mais agréée par le ministère

du Tourisme, elle a ainsi choisi un métier qu'elle aime et «qui me permet de lire et de m'intéresser à des sujets variés... sur mon temps de travail, un rêve ! ». Montmartre, elle connaît parfaitement, elle apprécie son charme mais elle habite à Belleville et proclame : «Le point culminant de Paris, ce n'est pas Montmartre, c'est Belleville, à un mètre près mais cela compte !»

M.P.L.

Des programmes de visites de Montmartre, par divers conférenciers (dont Christine Merle) paraissent régulièrement dans *Une semaine de Paris*, *Pariscope* et dans *le Monde* et *le Figaro*. Il y a aussi des visites guidées de la Goutte d'Or.

Christine Merle est l'un des guides-conférenciers qui, régulièrement, font visiter Montmartre à des groupes de touristes... et de Parisiens.



Christine Merle avec un groupe qu'elle accueille place des Abbesses.

moulin de la Galette tant et tant peint, puis la place Marcel Aymé et le «Passe muraille» sculpté par Jean Marais. On descend l'avenue Junot : au n° 11 vécut Poulbot, au n° 13 Tristan Tzara, et au n° 23 s'ouvre une contre-allée donnant sur le dernier vestige du Maquis, espace vert qui faillit il y a quelques années être victime de tronçonneuses immobilières. On entre villa Léandre, un coin très classe et très «british» à la fois.

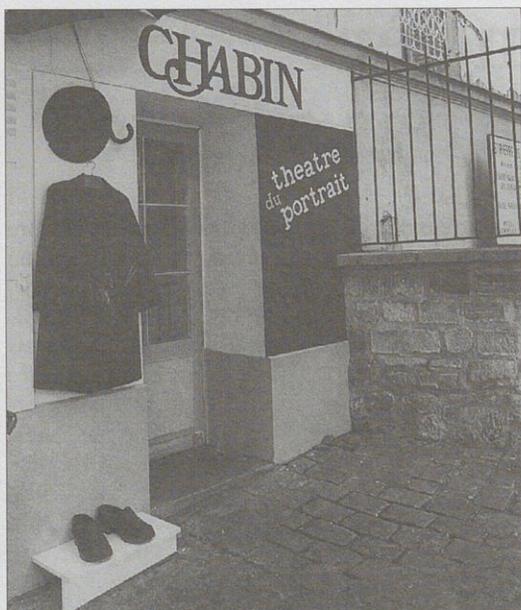
On remonte vers l'allée des Brouillards où vécut Renoir et Nerval, Mac Orlan et Van Dongen. On prend la rue de l'Abreuvoir (du nom du seul abreuvoir à chevaux de Montmartre) et la rue des Saules avec sa maison rose que peignit Utrillo.

Des orgues de Barbarie pour la Fête des Vendanges

Traditionnellement, la Fête des Vendanges de Montmartre a lieu le premier samedi d'octobre : le 5 octobre cette année. Le défilé, avec ses confréries vineuses venues de toute la France, ses majorettes, ses fan-fares, ses vieilles voitures, avec la «payse de France» et ses demoiselles d'honneur, partira à 14 h de la mairie, place Jules Joffrin, pour arriver à la vigne, au coin de la rue des Saules et de la rue Saint-Vincent, vers 15 h 30.

Les vendanges, en réalité, auront eu lieu un peu avant, à une date qui dépendra de la maturité du raisin. Mais les vigneronniers laissent toujours les grappes sur une rangée de ceps pour le jour de la fête. Cette année, diverses animations s'ajouteront au défilé. Au square Nadar se déroulera un concours culinaire, «la Grappe d'art», avec podium musical. Des artistes ouvriront leurs ateliers aux visiteurs (liste disponible en mairie ainsi que dans le programme de la fête). Le dimanche, une vingtaine d'orgues de Barbarie joueront dans tout l'arrondissement.

L'année sera-t-elle bonne pour le vin ? En tout cas, depuis cette année, un œnologue s'occupe de la vigne, on peut en espérer une amélioration de la qualité. On pourra acheter des bouteilles de vin de Montmartre, ainsi que des exemplaires de l'affiche des vendanges (cette année, elle se présente comme un hommage à Poulbot) le samedi devant la mairie et dans le square Nadar, le dimanche 6 devant l'église St-Pierre-de-Montmartre.



Menace sur une galerie au sommet de la Butte

Un des rares lieux, au sommet de la Butte Montmartre, à échapper encore au tourbillon de l'argent, va-t-il disparaître ? La *galerie Chabin* compte trois locaux contigus. Dans le premier, donnant sur la rue du Mont-Cenis, le peintre Jean-Charles Decker, locataire de cet espace, a installé sa galerie-atelier. Le second local s'ouvre tout près de l'église St-Pierre, le troisième sur une petite cour intérieure pleine de charme ; il y organise des expositions gratuites, notamment de peintres et graphistes polonais, ou de gravures. Le public y circule librement sans être assailli par des vendeurs Or M. Decker a reçu le 1er août une injonction d'avoir à libérer les lieux au plus tard le 15 août, sur décision de justice, en raison du refus de renouveler le bail qui lui a été signifié par son propriétaire. Celui-ci aurait l'intention de relouer avec des baux précaires, ce qui implique l'installation vraisemblable de commerces de gadgets, T-shirts et autres bimboleries. Pour le moment, la décision de justice ne concerne que le local voisin de l'église St-Pierre et la cour, mais Jean-Charles Decker craint la même procédure pour les deux autres locaux. On ne peut que souhaiter qu'un accord intervienne et que l'expulsion n'ait pas lieu.

Le Cinéma des cinéastes va ouvrir ses trois salles avenue de Clichy

Le contraste est saisissant entre les gigantesques travaux des trois premiers niveaux et les rutilants bureaux de l'ARP situés au-dessus du chantier. L'ARP, c'est la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs. Fondée en 1987 par Claude Berri et présidée par Claude Lelouch, l'ARP, de Chantal Akerman à Claude Zidi, regroupe 150 des plus célèbres cinéastes exerçant leur art sur le territoire français. Après avoir installé ses pénates au 7 de l'avenue de Clichy, l'ARP reconstruit entièrement un espace cinématographique exploité auparavant par Pathé.

Mis à part le nombre de salles - trois - tout va changer dans ce lieu. Au niveau de l'avenue, les spectateurs entreront dans un immense hall où seront installées les caisses automatiques. Un long couloir, qui servira pour des expositions, les conduira à deux petites salles de 93 et 71 places. Au-dessus, ils trouveront la grande salle avec ses 314 fauteuils ainsi qu'un restaurant dont la cuisine est annoncée comme «*novatrice et intelligente*», une salle de conférence et un plateau câblé pour les enregistrements d'émissions télévisées. Sans oublier un bar où ils pourront, entre autres, déguster des vins de Beaune, ville où l'ARP organise des rencontres cinématographiques chaque automne depuis six ans.

Avant d'être cinéma, ce bâtiment abritait un cabaret. Des structures Eiffel ont été retrouvées pendant les travaux. Les architectes mettent en valeur ces éléments historiques qui furent dissimulés pendant des décennies. Ils voisineront harmonieusement avec le matériel ultramoderne qui permettra de diffuser dans les meilleures conditions d'image et de son des films en 70, 35 et 16 mm.

Laurent Hébert, chargé de la direction et de la gestion du lieu, nous explique que ce luxueux équipement n'a pas pour but de concurrencer le Pathé Wepler situé juste de l'autre côté de l'avenue. La programmation de ce cinéma sera bien différente de celle d'une salle commerciale. Des événements cinématographiques seront organisés tout au long de l'année : cartes blanches à des réalisateurs ou à des acteurs, hommages à des cinéastes, reprises de festivals organisés en province (le festival de Biarritz consacré à l'Amérique latine et le festival du cinéma québécois de Blois inaugureront la formule en octobre prochain), avant-premières de films ouvertes

au public... avec la volonté de diffuser prioritairement les cinématographies et les genres négligés par les grands circuits. Ainsi est prévu un rendez-vous avec le documentaire chaque dimanche après-midi. Un ciné-club pour les enfants devrait également être mis en place le mercredi après-midi et le dimanche. Les salles du *Cinéma des cinéastes* serviront aussi pour des projections privées organisées en direction des professionnels. Et, bien sûr, l'ARP va demander à ses membres d'être présents le plus souvent possible pour présenter des films ou des cinéastes étrangers.

Ce lieu est un outil de résistance contre l'uniformisation imposée par les grands studios hollywoodiens et leurs relais français, mais ce n'est pas une machine de guerre contre les créateurs étasuniens. Le *Cinéma des cinéastes* est d'ailleurs jumelé avec la salle de la *Director's Guild* de New-York et des échanges sont prévus. L'ARP envisage même d'établir un second cinéma dans la métropole américaine.

Dernière bonne nouvelle : ces trois prestigieuses salles de cinéma seront accessibles à des prix modiques. Plein tarif à 35 F, tarif réduit à 25 F. Les adhérents du cinéma pourront bénéficier des réductions. Ils recevront en outre un journal trimestriel et une lettre mensuelle d'information. Il ne reste plus qu'à espérer que les travaux se termineront dans les délais et que le *Cinéma des cinéastes* puisse être inauguré comme prévu fin septembre.

Sylvain Garel

14 juillet à Stalingrad

Les cinéphiles du 1^{er} est du 18^e arrondissement vont enfin pouvoir assouvir leur passion sans être obligés d'utiliser la voiture ou les transports en commun. Six salles de cinéma ouvriront en effet leurs portes courant septembre, quai de la Seine, près du métro Stalingrad. Espaces d'exposition, librairie, bar et restaurant compléteront l'équipement installé dans un bâtiment construit pour l'Exposition universelle de 1872. Appartenant au réseau des *14 Juillet*, ce nouveau complexe cinématographique devrait programmer des films grand public et des oeuvres classées art et essai. Marin Karmitz, l'âme des *14 Juillet* déclare : «*Je pense que la culture peut changer la vie d'un quartier*». Souhaitons qu'il réussisse son pari.

Ce journal ne peut vivre que grâce à ses lecteurs. Pour que le 18e du mois continue, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris



IMAGES DU 18e

Les photos de nos lecteurs

A la fête de la Goutte d'Or

Bruno Lemesle est l'auteur de la photo que nous publions ce mois-ci, prise lors de la fête de la Goutte d'Or. Bruno Lemesle, qui habite rue Doudeauville, expose régulièrement, dans le cadre des «portes ouvertes» de *Goutte d'Or-Carré d'Art*, ses photos du quartier, ainsi que des collages où il laisse libre cours à son imagination poétique.

Chaque mois, rappelons-le, nous publions une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées - mais seront reproduites en noir et blanc). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.

18e
LIVRES

Une BD au cœur du 18e :

Le cœur à droite

Le cœur à droite : dans cet album de bandes dessinées, le onzième de la série, Jérôme K. Jérôme Bloche, le lunaire détective de papier inventé par Alain Dodier, vit une drôle d'aventure. Souhaitant se recycler romancier mais en panne d'inspiration, le jeune homme sort de chez lui une nuit d'hiver, recueille un vieux clochard à barbe de Père Noël. Dans la besace de celui-ci il découvre un manuscrit, un projet de livre à faire rêver tout apprenti écrivain, racontant l'assassinat de Kennedy avec des révélations surprenantes. Il le fait éditer et lui fait décrocher le prix Goncourt !

Roman rose ? Non, roman noir car rien n'est ce qu'il paraît être, à commencer par le clochard de génie... Et l'aventure démarre avec services secrets et tueur aux trousseaux. La copine de Jérôme est prise en otage et notre détective révolvérisé. S'en sortira-t-il ? Plus encore que les précédentes, cette BD se situe en plein cœur du 18e. Jérôme habite toujours rue Francœur mais ce n'est pas tout. C'est sur les escaliers de la rue Cyrano de Bergerac qu'il découvre son clochard et tout autour de la butte-Montmartre que se déroule la majeure partie de la poursuite. On re-trouve le métro Lamarck-Caulaincourt, le funiculaire,



l'esplanade du Sacré-Cœur et même l'intérieur de la basilique où Jérôme et le clodo font scandale en entonnant une chanson à boire pendant l'office... mais avec d'excellentes raisons : faire diversion et échapper au tueur. Des décors bien reconnaissables, minutieusement réalisés par un artiste qui connaît ses lieux : il partage son temps entre Dunkerque, sa ville natale, et chez nous rue des Cloÿs.

M.P.L.

□ *Le cœur à droite*, scénario et dessins d'Alain Dodier. Editions Dupuis. 48 pages. 49 francs.

18e

COUPS DE FOURCHETTE

Lepic-Assiettes

Où irons-nous dîner ce soir ? Où déjeunerons-nous ? Dans ces *Coups de fourchette*, nous vous proposons chaque mois une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier différent. Nous ne prétendons pas être exhaustifs : nous parlons de ce que nous connaissons, et si nos lecteurs ont d'autres bonnes tables à nous signaler, nous irons voir. Nous nous efforçons de proposer une diversité de cuisines et de prix. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire, nous ne touchons pas un centime pour les notices qui y figurent.

Ce mois-ci, **Christelle Antoine** vous propose trois restaurants de la rue Lepic et alentour

Tortilla Flat : viva Mexico!

Ca y est, après l'incendie qui a ravagé le rez-de-chaussée du restaurant tex mex à l'angle des rues Lepic et Tourlaque, la salle du haut est enfin réouverte.

L'occasion d'aller goûter les excellentes tortillas (65 F) ou la bonne douzaine de tapas à la carte (30 F environ) dans un cadre toujours aussi sympa. Impossible de se décider entre les tapas ? Penchez pour une des deux insaltes qui en déclinent tout un assortiment. Enfin, un conseil, si vous passez par la case tapas, attendez d'en avoir fini avant de commander les tortillas : les tapas sont tellement copieuses que, pour un estomac normal, il n'est pas forcément évident d'arriver jusqu'au bout !

□ 49, rue Lepic. Tél. 42 59 12 97.

La Galerie : cuisine inventive

Si les menus à 130 et 160 F peuvent être dissuasifs pour certains, en fait les tarifs de ce petit restaurant sont loin d'être prohibitifs au regard de la qualité des mets servis : rôti de lotte au curry et aux pistaches, escalope de bar en croûte sauce au pastis, magret de canard aux cerises et au kirsch... Ni tout à fait de la nouvelle cuisine, ni tout à fait traditionnelle, ici on prend ce qu'il y a de meilleur dans tous les genres et on l'accommode de condiments de toutes sortes pour le plus grand bonheur des papilles gustatives. En plus, gentillesse et cadre cosy sont au rendez-vous. Mais attention, la salle étant minuscule et l'adresse devenant connue comme le loup blanc, impossible de dîner sans réserver ! Bon point pour le menu à 79 F, voire le plat et le quart de vin à 49 F le midi.

□ 16, rue Tholozé. Tél. 42 59 25 76.

La Rughetta : la cantine des stars...

Est-ce sa terrasse ou la gentillesse des patrons qui en fait un resto très «people» ? De Lelouch à Sharon Stone, ils le fréquentent tous. Mais une chose est sûre, c'est un vrai restaurant italien, tenu par de vrais Italiens qui proposent une cuisine simple et traditionnelle et sans coup de bambou à la sortie. Au programme, pizzas (44 à 66 F), pâtes (dès 58 F), escalopes milanaises (65 F), tiramisu (46 F), etc... Idéal pour les mordus de la péninsule. Avec le chianti, la musique de variétés italienne qui perce les baffles et l'accent italien des serveurs, impossible de ne pas craquer. Un inconvénient tout de même, difficile de trouver une table sans réserver! (Menu à 98 F.)

□ 41, rue Lepic. Tél. 42 23 41 70.

L'Assommoir de Zola en bas-reliefs à la Goutte d'Or

Des bas-reliefs retraçant l'univers du roman de Zola l'Assommoir vont être installés dès cet automne dans le quartier de la Goutte d'Or. C'est Pascal, peintre et sculpteur habitant le 18e, rue des Poissonniers, qui a été choisi par la Ville de Paris pour les créer.

Pascal de Vautibault, dit Pascal, travaille depuis cinq ans à ce projet sur *l'Assommoir* : quatre bas-reliefs évoquant les points forts, les lieux essentiels du roman de Zola qui se déroule à la Goutte d'Or. Ces sculptures seront posées aux endroits où se situent les scènes du roman - ce qui n'était pas évident puisque l'accord des propriétaires privés ou publics était nécessaire. Les sites en question sont :

- le n° 2 du boulevard Rochechouart, à l'angle du boulevard Barbès ; c'est là que Zola place le *bistrot*, «l'assommoir» comme on disait en argot de l'époque ; ce lieu était, jusqu'à il y a une dizaine d'années, occupé par un café (le *Paris-Barbès*), et abrite maintenant les magasins Tati ;

- la rue des Islettes (qui s'appelait autrefois *rue Neuve-de-la-Goutte-d'Or*), où Zola place le *lavoir*, «vers le milieu de la rue, à l'endroit où le pavé commençait à monter», près de l'actuel bureau de poste ;

- le 50, rue de la Goutte d'Or, lieu de «la grande maison» avec sa cour et ses cinq étages, où Gervaise ouvrit sa *blanchisserie* ; (à vrai dire, Zola n'indique pas le numéro où se situait cette maison, et l'adresse du 50 rue de la Goutte d'Or a été choisie parce que Pascal avait là, il y a quelques années, son atelier) ;

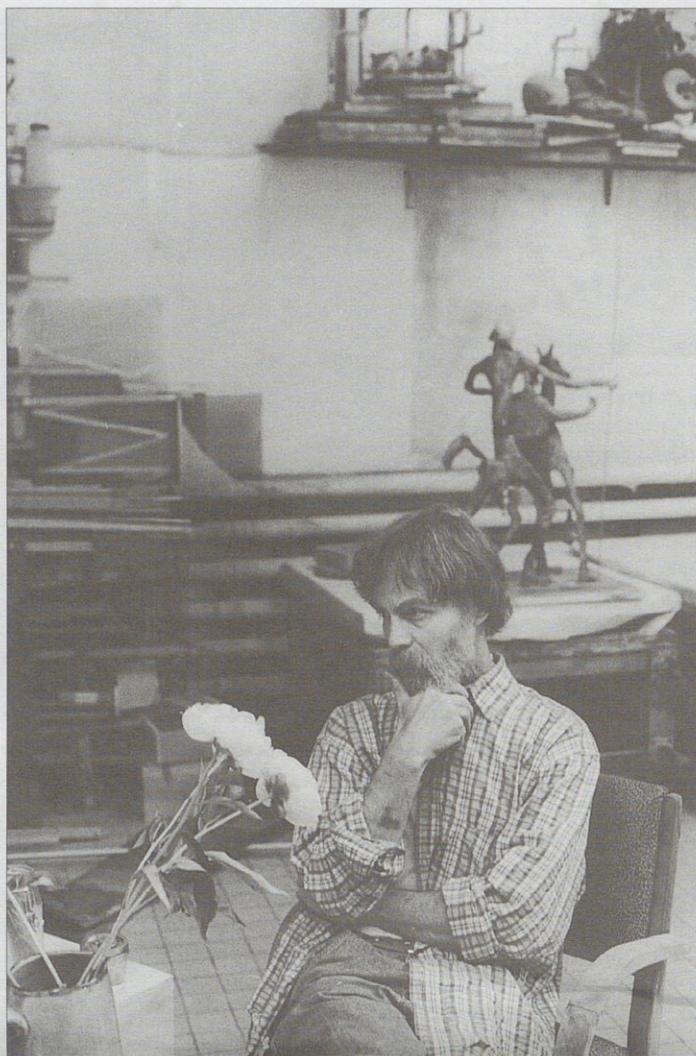
- enfin, le coin de la rue des Islettes et de la rue de la Goutte d'Or, là où se trouve aujourd'hui l'école maternelle ; on peut situer à cet endroit la *petite maison* où Gervaise, l'héroïne du roman, emménagea avec Coupeau, l'ouvrier zingueur ; mais l'accord n'a toujours pas été donné pour que le bas-relief de Pascal y soit installé.

La Goutte d'Or, Pascal y vit depuis 1979. Né

en 1946 à Montaignu dans le Jura, élève des Beaux-Arts à Paris, grand prix de Rome de sculpture en 1976, ce qui lui a permis de passer trois ans avec une bourse à la Villa Medici, il s'est installé rue de la Goutte d'Or à son retour d'Italie en 1979, avant de construire lui-même son nouvel et spacieux atelier, rue des Poissonniers, en contrebas d'une cour d'immeuble.

Il est peintre et sculpteur, avec cette particularité que toutes ses sculptures sont peintes. Il travaille en abondance, fougueusement, multipliant les dessins sur toutes sortes de supports, papier, carton d'emballage, bois, etc., multipliant ces silhouettes sculptées de femmes si caractéristiques de sa manière. Il aime les formes dynamiques, parfois violentes, parfois truculentes. Il est vigilant à ne pas surévaluer les prix de son travail, pour que les gens puissent acheter, et estime qu'une œuvre d'art n'est pas forcément un chef-d'œuvre à tous les coups, du seul fait qu'elle sortirait des mains de l'artiste. Il expose dans de nombreuses galeries, à Paris, en province et jusqu'au Japon, et participe régulièrement aux opérations «portes ouvertes» du Carré d'art-Goutte d'Or, pour lequel il a été conseiller artistique.

Il a également beaucoup travaillé dans le cadre de collectivités diverses, bibliothèques, et même colonies de vacances, et avec des architectes dans



Noël Monier

Pascal dans son atelier de la rue des Poissonniers : un peintre et sculpteur plein de fougue

des opérations de rénovation ou de construction. Il aimerait mettre sur pied un parcours-exposition, avec cinq ou six artistes répartis sur l'ensemble du 18e arrondissement.

Il avoue son admiration pour Balthus, Francis Bacon qu'il considère comme un des plus grands coloristes du siècle, Giacometti, et Germaine Richier, sculpteur «injustement méconnu», dont l'influence sur l'œuvre de Pascal est manifeste. Picasso l'intéresse comme «destructeur» plus que comme «constructeur».

Il raconte avec humour l'histoire de «son» Christ, qu'il sculpta pour l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, mais qui fut refusé parce qu'il avait représenté le Christ avec une croix brisée, idée qui fit scandale ; cette sculpture fut ensuite acceptée par le curé de St-Bernard à la Goutte d'Or - qui dut lui-même à son tour la retirer de l'église à la suite de plaintes des paroissiens.

Dans la vitrine du cordonnier

Les quatre bas-reliefs sur *l'Assommoir*, commande de la Direction de l'action artistique de la Ville de Paris, seront installés très prochainement. Deux autres bas-reliefs devraient voir le jour en 1997 et 1998 : un plan imagé du quartier installé au métro Barbès, et un autre à la bibliothèque de la Goutte d'Or dont la construction sera achevée en 1998 (voir notre n° 19). En attendant, vous pouvez admirer quelques-unes des œuvres de Pascal chez le cordonnier du 30 rue Ordener, voisin et admirateur de l'artiste, et qui expose régulièrement ses œuvres dans sa vitrine.

Michèle Stein



Ce bas-relief truculent, fortement coloré (la reproduction en noir et blanc n'en donne pas une idée vraiment juste), avec la trogne enluminée du patron et les visages effarés des buveurs, évoque le café, «l'assommoir», dont Zola a fait le thème de son roman.